

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2336 - VENDREDI 19 JUIN 2015



Le ministre Gilbert Ondongo présentant le budget révisé

Budget de l'État exercice 2015

Le gouvernement revoit à la baisse certaines charges

La nouvelle loi des finances rectifiée a été présentée hier aux députés par le ministre de l'Économie et des finances, Gilbert Ondongo. Initialement fixé à 3.639.834.000.000 francs CFA, le budget exercice 2015 a été déjà ramené à 3.069.750.000.000 FCFA, avant d'être révisé cette nou-

velle fois. Au cours du conseil des ministres du 23 mai dernier le gouvernement avait adopté la copie rectifiée du budget, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2.715.066.000.000 FCFA.

« De toutes les dépenses prévues au budget, seules celles de rémunération des personnels de l'État

et des charges financières de la dette ne subissent pas de modification. Les autres dépenses, tant de fonctionnement que d'investissement, ont été revues à la baisse qu'à la hausse », a indiqué le ministre hier en présentant le projet de loi devant l'Assemblée nationale. [Page 3](#)

LIVRES

Pierre Oba livre les confidences du Protocole de Brazzaville

L'actuel ministre des Mines était émissaire spécial du président Denis Sassou N'Guesso dans les négociations qui conduisirent à la signature, le 13 décembre 1988, du Protocole de Brazzaville, puis le 22 décembre de la même année, de l'accord tripartite à New York aux États-Unis. Ces deux actes essentiels ont ouvert la voie au retrait des troupes étrangères d'Angola, à l'indépendance de la Namibie, à la libération de Nelson Mandela et à la fin de l'apartheid en Afrique du sud. Dans ce livre de 259 pages paru chez Karthala, Pierre Oba revient sur les dessous de ces négociations sous un titre empreint d'une certaine amertume. « Le Protocole de Brazzaville, une victoire congolaise méconnue » sera présenté au public par son auteur, ce samedi 20 juin à Brazzaville. [Page 10](#)



COOPÉRATION

Une cinquantaine de journalistes africains en formation en Chine



Les participants à l'ouverture du séminaire le 18 juin à Beijing (Pékin)

Plus de cinquante responsables des médias de 16 pays francophones d'Afrique participent, du 17 juin au 7 juillet, à un séminaire de haut niveau en Chine. Le thème général du séminaire : « le développement des technologies de l'information et de la communication pour un monde global » est décliné en cours magistraux, échanges interactifs, voyages médiatiques et autres visites touristiques dans plusieurs cités chinoises. [Page 6](#)

FÊTE DE LA MUSIQUE

Les grandes stars de Brazzaville sur scène à l'IFC

L'Institut français du Congo a ajouté une touche particulière cette année aux festivités de la Fête de la musique. Après avoir opéré une sélection méticuleuse des valeurs musicales sûres de la capitale congolaise, l'IFC dresse quatre scènes qui permettront l'expression de divers styles musicaux. Hip-hop, rap, RnB, folk, jazz, rumba en passant par le style tradi-moderne, la Salsa,

la percussion, le classique sont au rendez-vous. De 18 heures à l'aube Brazza va vibrer. [Page 10](#)

ÉDITORIAL

Méthode

Page 2

Sommaire

CENTRAFRIQUE

L'élection présidentielle fixée au 18 octobre

Page 9

POINTE-NOIRE

La société Total ouvre ses portes aux médias

Page 14

ÉDITORIAL

Méthode

Peu importe, au fond, ce que pensent les détracteurs du Congo qui se répandent en jugements plus ou moins violents contre les dirigeants de notre pays. L'essentiel est que les réformes à venir soient adoptées de façon indiscutable, c'est-à-dire que les citoyens puissent exprimer librement leur volonté et que les scrutins à venir soient organisés avec toute la rigueur nécessaire. Alors, en effet, les campagnes de désinformation menées depuis l'étranger, la France en particulier, se retourneront brutalement contre ceux qui les mènent et la vérité s'imposera à tous.

Ceci pour dire que s'il est une tâche qui s'impose aujourd'hui à l'État, aux membres du gouvernement, aux administrations compétentes, c'est bien celle de mettre en place, sans tarder, les dispositifs qui garantiront la tenue des différentes consultations populaires à l'heure et dans la forme prévue. Qu'il s'agisse du référendum, de l'élection présidentielle, des élections législatives ou des élections locales, tous les scrutins qui viseront à réformer la gouvernance publique devront apporter la preuve indiscutable et indiscutée que la démocratie congolaise n'est pas un leurre mais une réalité bien concrète.

Il va de soi que l'opposition radicale s'efforcera par tous les moyens de prouver que la volonté du peuple congolais n'est en rien conforme à celle qui sortira des urnes, un jugement que relayeront, à coup sûr, les grands médias étrangers pour qui l'Afrique n'est pas encore entrée dans l'Histoire. Mais si les experts et les observateurs démontrent la bonne tenue des scrutins et la parfaite exactitude de leurs résultats, les critiques les plus virulentes confirmeront le fait que la désinformation est bien l'arme principale des opposants. Ce qui peut conforter la justesse de la démarche ayant conduit la plus haute autorité de ce pays à demander aux citoyens de dire si oui ou non ils veulent moderniser leur démocratie.

Conclusion évidente de ce raisonnement : tout doit aujourd'hui être mis en œuvre pour garantir le bon déroulement des opérations à venir, mais aussi pour convaincre les Congolais, tous les Congolais, que le temps des réformes est venu.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le FROCAD appelle au dialogue sur la gouvernance électorale

Le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (FROCAD) est une plateforme regroupant plus de soixante-dix partis et associations. Il a fait savoir, le 16 juin à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, que le débat sur le changement de la Constitution n'est plus d'actualité et qu'il fallait plutôt passer à un autre, sur la gouvernance électorale.

« Les Congolais dans leur « écrasante majorité » attendent du chef de l'État, la publication d'un calendrier électoral et la mise en place d'une commission électorale indépendante dont la vocation est de réaliser toutes les opérations préélectorales, de logistique électorale, d'organisation des scrutins et de traitement et de publication des résultats provisoires », a déclaré Anaclef Tsomambé, l'un des animateurs de cette conférence de presse dans son mot préliminaire.

Le Congo, a rappelé cette plateforme, est signataire de plusieurs conventions continentales en matière de gouvernance électorale, notamment la charte africaine de la démocratie des élections et de la gouvernance ainsi que la charte des libertés de l'Union africaine. Cette dernière, déjà ratifiée par dix-sept États africains, préconise qu'elle s'impose à l'ensemble des États signataires lorsqu'elle est ratifiée par seize pays. Par consé-



Les membres du Frocad

quent, elle s'applique à notre pays. Au cours de cette rencontre, le FROCAD est également revenu sur les consultations politiques organisées par le président de la République. À propos, Il a fait savoir qu'il a décliné l'offre de participer à celles-ci pour éviter de légitimer un processus qu'il a jugé « préjudiciable à la jeune démocratie. »

« Le FROCAD avait compris que parler de la vie de l'État et de

la nation était un leurre car les personnalités reçues par le chef de l'État n'ont parlé que du changement de Constitution », a poursuivi Anaclef Tsomambé avant d'ajouter : « ces consultations qui nous éloignent de

l'esprit du dialogue, qui devrait permettre de trouver un consensus autour de la gouvernance électorale, ont été contre-productives... à la résolution des problèmes politiques du pays ». Quant au point relatif au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, le FROCAD a indiqué que ce projet auquel s'emploie le chef de l'État est illégitime, voire illégal.

Jean Jacques Koubemba

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

L'ambassadeur d'Afrique du Sud rencontre Pierre Ngolo

La démarche du diplomate sud-africain, Richard Baloyi, est claire : s'informer sur les enjeux qui entourent le débat sur le changement ou non de la Constitution au Congo. À l'issue de cet entretien, le 17 juin à Brazzaville, avec le secrétaire général du Parti congolais du travail, parti au pouvoir, l'Ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo a déclaré : « La République du Congo s'est engagée dans la démocratie. Le débat a été lancé.

Nous avons d'une part l'opposition qui veut que cette Constitution soit maintenue et d'autre part, ceux qui préconisent une nouvelle loi fondamentale. En tant qu'ambassade, nous observons simplement. Nous souhaitons qu'il y ait la paix, la démocratie et la bonne gouvernance. Que le dialogue continue parce que c'est le meilleur moyen par lequel tout peut être obtenu dans la paix. »

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

LOI DE FINANCES 2015

Le gouvernement revoit le budget à la baisse

A cause de la baisse du prix du baril du pétrole brut, le gouvernement congolais a revu à la baisse son budget de l'année 2015 qui s'élève désormais à 2.715.066.000.000 FCFA contre 3.639.834.000.000 FCFA du budget initial.

Le ministre de l'Economie et des finances, Gilbert Ondongo qui a présenté ce budget révisé aux députés le 18 juin au Palais des congrès de Brazzaville, a indiqué que « de toutes les dépenses prévues au budget, seules celles de rémunération des personnels de l'État et des charges financières de la dette ne subissent pas de modification. Les autres dépenses, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement, ont été revues à la baisse ». Par contre, a-t-il précisé, aux fins d'achever la construction des équipements en rapport à l'organisation des Jeux africains, d'opérer la mu-

nicipalisation accélérée du département de la Sangha, de poursuivre les grands travaux structurants et de dynamiser l'offre nationale des biens et services, le gouvernement propose la conversion d'une partie des ressources de trésorerie en recettes budgétaires de 2015 pour un montant total de 300 milliards FCFA.

Par ailleurs, le ministre de l'Economie et des Finances a précisé que pour conjurer la récession ou plutôt pour prendre sa part dans la lutte contre la crise économique annoncée, l'Etat, en sa qualité d'investisseur, a résolu de mettre en phase de production les quinze usines de matériaux de construction, l'usine de confection industrielle, l'usine de fabrication des panneaux solaires, l'usine de fabrication des médicaments génériques et l'usine de fabrication des pavées.

De même, a-t-il poursuivi, l'Etat accélère le rythme de ses investissements pour le complexe industriel et céramique de Makoua, pour la

fonderie du Congo, pour l'usine de production de la farine de manioc avec extraction de l'amidon à commercialiser, pour les complexes de production avicole à Brazzaville et à Pointe-Noire combinant la production de l'aliment du bétail et des chaînes de production des œufs de table et de poulets de chair, pour les nouvelles cimenteries dans le Niari et dans le Pool.

En outre, le ministre Gilbert Ondongo a confirmé, devant les députés, que l'Etat s'est engagé de faire de 2015 une année de l'entreprise. En témoigne, a-t-il dit, la mise en place des mesures ci-après : la promotion de l'esprit d'entreprise et d'innovation ainsi que la culture managériale au sein de la communauté nationale ; la mise en œuvre des dispositifs spécifiques d'incitation à la création d'entreprise ; l'apport direct et indirect, par des structures publiques, de toutes sortes d'assistance aux entreprises ; la facilitation de l'accès à l'infor-

mation pour les entreprises et à la formation pour les entrepreneurs potentiels et existants ; la simplification des procédures et réduction des délais de création d'une entreprise et l'appui à toute action visant la promotion et l'accompagnement de l'esprit d'entreprise.

De plus, a-t-il renchéri, afin d'éviter la généralisation, à l'ensemble de l'économie, du climat morose que crée la forte baisse du prix du baril du pétrole brut qui oscille entre 55 et 60 dollars américains, l'Etat continue de mettre l'accent sur la promotion et l'accompagnement des entreprises. Il donne la priorité, a-t-il indiqué, aux activités productives qui répondent à la demande des consommateurs et des autres agents économiques.

Parlant de la situation internationale, le ministre de l'Economie et des Finances a assuré les députés que cette conjoncture morose est mondiale. A défaut d'engendrer une crise systémique mondiale, a-t-

il expliqué, la persistance et l'aggravation des conflits, entre autres pourraient mettre en difficulté un plus grand nombre de pays impliqués à divers degrés dans cette situation.

Par ailleurs, Gilbert Ondongo a précisé que ; « la baisse des prix du pétrole brut entraîne une hausse du revenu réel dans les pays importateurs et favorise en leur sein une augmentation des dépenses de consommation et d'investissement. Dans les pays exportateurs du pétrole brut, ce sont des effets inverses qui surviennent. De même que les pays qui voient leur monnaie se déprécier se trouvent en capacité d'augmenter leur production et leurs exportations tandis que ceux qui ont des monnaies qui s'apprécient voient leurs capacités de production non utilisées augmenter et leurs possibilités d'exportation se réduire ».

Roger Ngombé

SANGHA

Des jeunes en formation dans la filière bois

La Fondation Perspectives d'Avenir en partenariat avec la Congolaise Industrielle de Bois (CIB) a lancé officiellement, le 16 juin dernier dans la communauté urbaine de Pokola (département de la Sangha), une formation qualifiante pour 12 jeunes dans les différents métiers liés au bois. Les métiers retenus pour cette première phase sont la menuiserie, le moulinage et la construction des maisons en bois.

Le but de la formation est d'assurer la qualification des jeunes dans certains métiers du bois et, au-delà, leur participation à l'émergence et au développement durable du Congo.

Dans son allocution d'ouverture, le préfet de la Sangha, Adolphe Elemba a loué les initiatives de la Fondation Perspectives d'Avenir pour cette offre qui rentre dans le cadre de la formation qualifiante des jeunes, l'une des préoccupations du président de la République. Il a également traduit sa gratitude à la Fondation et à son Président Denis Christel Sassou N'Guesso pour le choix porté sur la Sangha pour démarrer ce vaste programme qui se réalisera ensuite dans tout le pays.

« La présente formation arrive à point nommé parce qu'elle nous permet de lever le niveau de prise en mains des intérêts fondamentaux des jeunes de la Sangha », a traduit le Préfet Elemba, ajoutant « qu'au moment où le département de la Sangha s'ouvre au reste du monde à travers le processus de la municipalisation accélérée par la mise en chantier de nombreuses infrastructures socio-économiques de base, la question de la formation qualifiante des jeunes devient un défi de taille, non pas pour rentabiliser nos investissements mais pour être compétitif dans un monde en mouve-

ment ». Pour le directeur exécutif de la Fondation Perspectives d'Avenir, Abraham Roch Okoko-Esseau, « cette formation sur les métiers du bois lancé à Pokola va

s'étendre dans tous les départements du pays et dans tous les domaines pour lesquels le Congo connaît des déficits ou des retards, et qui sont nécessaires à la diversification et à l'amélioration de la compétitivité de son économie ». Ainsi, a-t-il poursuivi, « la Fondation s'apprete à lancer un large appel à candidature et une campagne d'identification des bénéficiaires des formations qualifiantes à travers tout le pays, dévoilant l'ambition de la fondation, celui de qualifier chaque année entre 700 et 1000 jeunes issus des familles démunies et des milieux défavorisés ».

« En lançant aujourd'hui son programme de formation qualifiante, la Fondation Perspectives d'Avenir veut rappeler aux uns et aux autres et notamment aux jeunes qui en sont les bénéficiaires, qu'elle est soucieuse de l'adéquation entre formation-travail/emploi. Elle pense que le moment est venu de se détourner d'une vision privilégiant exclusivement l'acquisition de diplômes pour promouvoir une vision qui valorise plutôt la qualification », a fait savoir OKOKO-ESEAU. Cette fondation veut donner des formations qualifiantes en phase avec les besoins réels des entreprises et du monde du travail pour lutter contre le chômage et favoriser la participation d'un plus grand nombre à la création de la richesse nationale, a-t-on appris au cours du lancement officiel.

La Fondation a en effet signé des accords de partenariat avec des

entreprises et le monde du travail, à l'instar de la CIB, pour la préparation et l'amélioration du capital humain, en corrigeant les faiblesses actuelles du monde du travail, prenant en compte les besoins d'insertion dans la mondialisation et surtout tourner vers la création d'emplois. A ce sujet, le directeur exécutif de la Fondation a loué l'esprit d'ouverture de la CIB sans laquelle cette préoccupation serait restée un rêve et grâce à elle des jeunes de la Sangha seront formés dans les domaines essentiels de l'économie locale et nationale.

A la faveur de ce partenariat et dans le cadre de la formation en alternance Ecole-entreprise, la CIB apportera de son côté son expertise à la formation des jeunes mis à sa disposition, l'application de son personnel qualifié disponible pour l'encadrement technique de ces jeunes apprenants, faciliter l'accès à ses installations industrielles et équipement aux enseignants et apprenants de la Fondation dans le cadre des visites prévues suivant un planning établi d'avance, a-t-on appris du directeur général de la CIB, Christian Schwarz.

« En s'inscrivant dans ce partenariat, la CIB confirme sa vocation sociétale à travers laquelle elle apporte sa contribution au bien-être et au devenir social des populations de la Sangha. A ce titre la CIB ne manégera aucun effort pour la mise en œuvre de ce partenariat et souhaite la bienvenue et bonne chance à ce premier groupe qui devrait se soumettre aux exigences de discipline, d'hygiène et de sécurité », a indiqué Christian Schwarz, avant d'encourager la Fondation Perspective d'avenir pour ce genre de visions, d'initiatives et d'engagements qui contribuent réellement aux formations qualifiantes conduisant au marché de l'emploi ou encore à la mise en œuvre des dispositifs individuels.

Sensibiliser la population de Ouesso sur l'importance du don de sang

Le Centre nationale de transfusion sanguine (Cnts) a lancé, le 15 juin à Ouesso chef-lieu du département de la Sangha une campagne de sensibilisation sur l'importance et les modalités de don de sang bénévole. Le but est de répondre au besoin sans cesse croissant des patients en manque de sang dans les structures de santé et de contribuer à la planification des stocks de sang pour approvisionner lesdites structures afin de sauver les vies humaines.

Cette campagne de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la célébration en différé de la journée mondiale du donneur de sang, commémorée le 14 juin de chaque année. Dans son allocution d'ouverture, la secrétaire générale du département de la Sangha, Marich Ginalta Mavoungou a indiqué que « cette journée est une occasion d'interpeller la conscience collective des populations, au-delà de certaines considérations religieuses hostiles à la transfiguration sanguine, sur la nécessité de sauver les vies humaines par leur don de sang ».

Célébrée cette année sous le thème « Merci de me sauver la vie », Mme Mavoungou a souligné en substance que l'importance de la célébration de cette journée par les populations n'est plus à démontrer, car, dit-elle la vie de l'homme et d'autres êtres vivants réside dans le sang et ceux qui en manquent, perdent leurs vies.

Elle a, en outre déploré le faible nombre de donneurs de sang réguliers qui est d'environ 2.137 soit 37% et le nombre insignifiant des femmes dans ce geste humanitaire. Sur 80.000 dons de sang en 2014, on compte seulement 9.157 femmes soit 17% contre 45.137 hommes soit 83%.

Le directeur administratif et financier du CNTS, André Bernard Awandza, a, quant à lui, fait savoir que « cette journée est, non seulement, l'occasion de mettre un accent particulier sur la sensibilisation et l'importance du don de sang bénévole mais aussi d'informer les populations réticentes sur ce geste altruiste bénévole ». A cet effet, il a exhorté les participants à cette cérémonie d'être des « relais d'informations auprès de leurs familles, quartiers, structures professionnelles, églises et associations afin de susciter encore plus de donneurs de sang bénévoles ». Elle a encouragé les agents de la Force publique, premier partenaire du Cnts, avant de souhaiter un partenariat davantage renforcé.

Sur les risques éventuels dans la transfusion du sang, il a indiqué que « le sang collecté est toujours traité avant toute opération de transfusion afin de réduire les risques de contamination des maladies d'un individu à un autre ou que celui-ci soit nul ».

A cette occasion, une causerie-débat a été organisée sur le thème « Merci de me sauver la vie ». Présentant le centre interdépartemental de transfusion sanguine de la zone nord, le Dr Renée Akouala a mis un accent particulier sur le département de la Sangha qui ne dispose que de 1.468 donneurs de sang dont 50 donneurs bénévoles et 1.418 donneurs familiaux. Ce qui traduit, entre autres, la prédominance des dons familiaux contre les dons bénévoles, la faible adhésion de la communauté au don de sang bénévole. L'absence de banque de sang pour un stock de sécurité, l'absence continue d'électricité dans le département, la faible participation des femmes et le manque d'activités transfusionnelles à Souanké sont parmi les difficultés du département de la Sangha en matière de sang, a souligné le Dr Akouala. Sur les 50 donneurs de sang bénévoles du département, 21 d'entre eux ont reçu des diplômes d'encouragement pour avoir sauvé des vies en donnant de leur sang gratuitement.

Sur les généralités du don de sang, le Dr Laura Ndombi a relevé que le don de sang est un geste humanitaire gratuit, bénévole, anonyme pour les personnes âgées de 18 à 60 ans estimés en bonne santé. Il a précisé que « donner son sang ne présente aucun risque pour le donneur. »

Source : ACI

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCATS R.A. PATRICIA BIGEMI, SIS A POINTE-NOIRE, 30, GREZINGA, EN FACE DE LA SOCIETE CODISCO, IMMEUBLE T.P.I., B.P. 5672, TEL. 22 294 07 32 / 05 530 25 24, 05 707 36 34, REPUBLIQUE DU CONGO.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A., au capital de 5.000.000.000 F. CFA, siège social sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P. 147, RCCM 07-B-633, Tél. 22 281 58 33 / 22 281 58 34, représentée par Monsieur Serge TONDU, Directeur Général, domicilié ès qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites. Il sera procédé, le 20 juin 2015 à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL

-La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sise à Pointe-Noire à l'angle de l'Avenue LIMANI LINSI croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA/Plasco, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCI. La propriété, objet de la saisie immobilière est

cadastrée ainsi qu'il suit :

-Immeuble comportant une (1) villa R+ 1, cadastré section M, Bloc -, Parcelle N° 436 bis A, superficie : 880,21 m, MPITA, objet du titre foncier n° 24361 ; Cette villa moderne comprend :
-Un bâtiment principal à étage R+ 1 ;
-Un bâtiment annexe, à l'arrière ;
-Une grande cour avec jardin ;
-Une piscine d'environ 10 mètres sur 5 mètres ;
-Une pièce pour se changer et des toilettes extérieures non loin de la piscine ;
-Une bache à eau
-Une niche contenant un grand groupe électrogène ;
-Une aire de stationnement ;
-La villa est entièrement clôturée par un mur de plus de deux mètres ;
Le lot vendu comprend :

UN BÂTIMENT PRINCIPAL

•Au rez-de-chaussée : une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par des poteaux de soutènement et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches ;
•A l'étage, sur une même allée : un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains

sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant chacune, une salle de bains et une terrasse.

BÂTIMENT ANNEXE :

Construit en matériaux durables, il comprend une salle de bain et W.C. externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F.CFA seront reçues, par ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes : 250.000.000 F.CFA
Soit un total de mises à prix de : 250.000.000 F.CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 22 mai 2015

Pour extrait

Maître Patricia BIGEMI

**AVIS DE RECRUTEMENT**

La Société **SMT-CONGO VOLVO**, située au numéro 1055, Route de l'aéroport, côte à côte avec l'Hôtel FLM, au Centre-ville-Pointe Noire procède à un recrutement d'un **Chef Comptable**.

Profil du Candidat

- Etre titulaire minimum d'un bac + 5 en Comptabilité, une formation complémentaire en gestion des entreprises et organisation sera un avantage ;
- Avoir une très bonne expérience dans un poste similaire en entreprise, de préférence dans la gestion comptable des entreprises d'importation et de commercialisation ;
- Avoir au minimum une expérience professionnelle de 5 ans ;
- Avoir les connaissances informatiques ;
- Etre âgé de 30 - 40 ans.

Qualité du Candidat

- Etre discret et rigoureux ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre capable de préparer un reporting ;
- Etre professionnel et intègre ;

Les dossiers de candidature devront être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) détaillé avec photo ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Récépissé d'ONEMO ;
- Casier Judiciaire ;
- Certificat de Nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou envoyés aux adresses suivantes :

- Avenue Bayardelle, impasse entre la Direction Technique d'Airtel et L'Ambassade du Cameroun ;
- fva@smt-group.be et ym@smt-congo.com au plus tard le 25 Juin 2015.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2015

SMT - CONGO Le Directeur Général.
Av. Bayardelle, Impasse
Airtel - Ambassade du Cameroun
BP: 2894 Tél.: (+242) 05 754 85 38
Brazzaville - République du Congo
François VAN BLADEL

Brazzaville : Avenue Bayardelle, impasse entre la Direction Technique d'AIRTEL CONGO et l'Ambassade du Cameroun. Tél. : (+242) 06-659-56-95
E-mail : ym@smt-congo.com

Pointe-Noire : 1055, route de l'aéroport Centre-ville
Tel: (+242) 06-508-24-43
E-mail: fva@smt-group.be

RC : 07-b-185
Niu : M2005110000420085
Scien: 1431775
Sciet: 1431775/014

N° du RIB : BGFIBANK 1 : 30008 03110 40620072012-96
BGFIBANK 2 : 30008 03110 0006200720146
BCI : 37107083274/44

À LOUER

Nous mettons en location :

- Une (01) grande villa pour habitation ou bureau (08) au centre ville (vers la boutique Alima).
 - Et
 - Un grand dépôt vers le Beach
- Contact : 06 621 88 88 / 0664343 42

AVIS DE PERTE

Monsieur ATIEH ALI demande demande à toutes personnes de bonne volonté qui ont vu ou ramassé le passeport au nom de ATIEH ALI de nationalité Libanaise, de le contacter au n°06 444 44 54 ou de passé le déposer au Scac en face de l'hôtel Alima.

SÉMINAIRE DE FORMATION**LOGISTIQUE**

Contenu de la formation:

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Le Transport
- L'assurance
- Les incoterms

Heures : 17h-20h

Durée : 2 semaines (livre gratuit)

Début : - Brazzaville : 23 Juin 2015

- Pointe-Noire : 14 Juillet 2015

Coût: 50.000Frs+1 marker non permanent

Contact: Immeuble en face du hall des légumes

Agri-Congo (Derrière la fac de droit), à l'étage.

Tél: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Site web : mag-sys.olympie.in

MAG.SYS

RAMADAN

La mosquée Haoussa de Poto-Poto triple l'effectif des musulmans

Plusieurs milliers de musulmans résidant au Congo ont débuté, le 17 juin à Brazzaville, la fête du ramadan, l'un des piliers de l'Islam.

A Poto-Poto, 3^e arrondissement de Brazzaville, les trois niveaux de la mosquée Haoussa ont été remplis de fidèles musulmans qui sont venus auditionner les sourates instructives relatives à l'observation de ce neuvième mois du calendrier lunaire hégirien.

Un mois durant, les musulmans sont invités à s'abstenir de boire, de fumer, de manger et d'avoir des rapports intimes avec leurs partenaires dès les premières lueurs de l'aube, prescrit le Coran, soit bien avant le lever du soleil ce jusqu'à son coucher. Et pour les femmes, ce mois est aussi, une période qui bouleverse la gestion et l'organisation du foyer.

La mosquée Haoussa, l'un des anciens édifices culturels musulmans du Congo, n'a pas manqué à cette célébration du ramadan.

« Depuis hier à 19 heures, il y a eu la prière Tarawi, qui marque le mois du ramadan. Nous avons rappelé le caractère obligatoire de ce jeûne qui est l'un des piliers de l'Islam. Il a été aussi question de rappeler aux musulmans que c'est pendant ce mois que Dieu a révélé le Coran au prophète Mahomet », a expliqué l'Imam Oumarou Mokonzi.

Des dispositions organisationnelles ont été prises pour accueillir de nombreux musulmans dans les mosquées de Brazzaville afin d'entamer un bon déroulement du ramadan qui parfois triple les effectifs des fidèles.

« Nous connaissons que le nombre des fidèles triple parfois. Chez nous à la mosquée Haoussa, un immeuble R+3, sauf la prière du vendredi nous n'utilisons les deux



Les musulmans du Congo lors de la fête de la fin du Ramadan en 2014 au stade Saint Denis (adiac)

autres niveaux mais au mois du ramadan, nous prenons tout le soin d'installer tout ce qu'il faut » a-t-il ajouté.

Les musulmans du Congo dont un fort taux est commerçant, ont également réorganisé leur temps d'exercer les activités

commerciales sur les étals au marché et dans les boutiques y compris leur temps de travail, constate t-on.

En effet, le droit du travail oblige les entreprises à respecter les pratiques religieuses de leurs salariés. Certains responsables

acceptent même d'aménager les conditions de travail pendant le mois de ramadan.

Rappelons que le calendrier musulman compte onze à douze jours de moins que le calendrier solaire.

Fortuné Ibara

MOEURS

Aline Olga Lonzaniabeka dénonce le discrédit jeté sur sa personne

Présumée complice dans une affaire de kidnapping d'un bébé de deux mois, Aline Olga Lonzaniabeka, directrice administrative et financière à la Maison militaire de la présidence de la République a apporté, le 3 juin à Brazzaville au cours d'un point de presse, sa version des faits en réponse à l'article intitulé : « DAF à la présidence, citée dans l'enlèvement d'un bébé de deux mois : récit écœurant de la mère et de la grand-mère de l'enfant ».

« Je ne peux procéder à des pratiques déshonorantes comme l'enlèvement de bébé, qui, du reste, est condamnable

et passible d'un emprisonnement de deux à trois ans », a-t-elle réagi avant de démentir toutes allégations portées sur sa

personne. Les faits remontent à environ quatre mois. Le père du bébé en question, Emmanuel Nkoli avait été pris en charge par Aline Olga Lonzaniabeka, après le décès de sa mère qui était amie à cette dernière. Récidiviste des cas de vol, d'escroquerie, d'arrestation, il a été mis à la porte par celle qui était sa tutrice et remis à la disposition de ses parents biologiques. Abandonné à nouveau par ses parents, il fut emprisonné pour avoir rendu grosse Bataliak Edith Barbara Lole, âgée de 20 ans, alors que le jeune homme lui n'était âgé que de 17 ans et non 20 ans comme l'indique les colonnes de la Voix du peuple.

Fort de cette situation, Aline Olga Lonzaniabeka avait accepté de prendre la charge du couple et éventuellement de leur bébé. Cette assistance financière a été suspendue pour quelques raisons. Elle a par la suite été contactée à des fins financières par la grand-mère de la jeune-dame, Pauline Ba-

kana pour l'organisation du baptême du bébé. « Ce qui m'a ébloui, c'est le fait que la grand-mère de Barbara m'ait délibérément infligé une amende de cinq millions FCFA pour n'avoir pas pris en charge la grossesse », a affirmé Aline Olga Lonzaniabeka. « Je m'empressais à lui dire que je ne suis qu'une amie à la regrettée mère d'Emmanuel qui a ses parents biologiques à Poto-poto », s'est-elle exclamée.

La relation entre Emmanuel Nkoli et Bataliak Edith Barbara Lole n'étant plus au beau fixe, le jeune homme décida de prendre la fuite avec l'enfant, soupçonnant Barbara d'entamer des démarches pour aller avec l'enfant à l'étranger sans son consentement. Accusée de complicité dans cette affaire, Aline Olga Lonzaniabeka a affirmé que ces allégations sans preuve ont été portées à sa hiérarchie, aux autorités policières et judiciaires. Malgré cela, le domicile de la présu-

mée complice a été pris d'assaut par des policiers commettant au passage des dommages corporels à quelques membres du personnel de ménage.

« Cette fameuse histoire horrible d'enlèvement d'enfant dont je suis malheureusement citée à tort et que, tout cela est de la manipulation, de la désinformation. Etant soumise à l'obligation de réserve, je ne me suis exprimée qu'à l'occasion des confrontations organisées par le commissaire central de la Mfoa, qui n'a retenu aucune charge sur ma personne et a demandé à la partie adverse de cesser d'extrapoler sur la question. Le même message a été délivré par le procureur de la République », a déclaré Aline Olga Lonzaniabeka. Face à cette manipulation, Aline Olga Lonzaniabeka se montre déterminée à traduire devant la justice les commanditaires de ces dénonciations calomnieuses.

Josiane Mambou Loukoula

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

Groupe M

Sociétés privées, Cabinets, commerçants, hommes d'affaires et particuliers ceci vous concerne vous qui souhaitez :

- Vendre un bien à un prix raisonnable rapidement,
- Acheter un bien neuf ou d'occasion à un montant raisonnable,
- Acheter un commerce ou une boutique déjà équipée et en devenir propriétaire,
- Vendre une affaire pour investir dans une autre affaire,
- Bénéficier de notre soutien pour vous débloquer une situation administrative

Contactez-nous : 06 606 24 59 / 04 494 65 71 / 06 602 15 68

Email : jacquehemsson@yahoo.fr

- Racheter des commerces
- Acheter des boutiques déjà équipées
- Investissez dans des commerces en baisse d'activité
- Devenez propriétaire et selon vos souhaits nous recherchons pour vous l'idéal.

MÉDIAS

Encore des efforts pour une presse de qualité au Congo

C'est la conclusion à laquelle sont parvenus des professionnels de l'information et de la communication réunis à Brazzaville, les 11 et 12 juin dernier, autour d'un atelier initié par la Fédération syndicale des travailleurs de la communication (Fésytrac). Une occasion pour faire une autopsie des médias au Congo assorti d'un plaidoyer pour un travail décent.



Photo de famille des journalistes ayant pris part à l'atelier

Ce plaidoyer tire sa substance des différentes recommandations formulées lors de cet atelier. Il s'agit, pour les participants de donner corps aux conventions 87 et 98 de l'Organisation internationale du travail. Pouvoirs publics, employeurs, syndicalistes et journalistes sont interpellés. Que demandent les professionnels des médias ?

Au nombre des attentes, il y a cette aide à la presse que l'État devrait garantir comme c'est le cas dans certains pays ; la publication du statut particulier des journalistes et la mise en œuvre de la convention collective de 2009. Plus loin, les participants à cet atelier ont noté la baisse de l'activité syndicale au sein des entreprises de presse avec ici et là des violations des droits des employés. Ils ont indexé l'incurie qui a gagné la presse. D'où cette recommandation sur l'intensification des formations en faveur des journalistes.

Attentifs au sort des confrères des autres pays de la sous-région, les journalistes congolais ont souhaité la mise en place des réseaux des professionnels, ou la réactivation de ceux existants, en vue des échanges divers et du soutien réciproque.

Un défi : le financement des médias

Parmi les conférenciers, Eugène Gampaka, journaliste à la retraite, et Pierre Mberi, enseignant à l'Université Marien-Ngouabi. Surfant sur l'avènement du pluralisme des médias au Congo, à partir de 1991, il a posé le problème de l'aide à la presse en s'appuyant sur les dispositions de la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001. Cette aide est de trois ordres : les investissements, les recettes commerciales, l'aide de l'État et la redevance audiovisuelle qui, hélas, n'est pas ouverte à tous les médias.

Le manque de moyens, a souligné le conférencier, condamne la presse à s'inféoder au pouvoir politique et à la perte de liberté et de l'autonomie. Des facteurs conjugués qui faussent l'objectivité des journaux. C'est ainsi qu'il a plaidé pour que le Conseil supérieur de la liberté de communication se réapproprie la gestion de la Redevance audio-visuelle.

Au-delà des thématiques essentiellement professionnelles, diverses communications ont été animées sur des questions sociales au sein des entreprises de presse avec des pistes pour réorganiser ce secteur encore en proie à de nombreuses contraintes politiques, économiques, socioculturelles, etc. D'autres exposés sur l'OIT et sur le mouvement syndical ont cristallisé l'attention des journalistes.

La cérémonie de clôture a été présidée par le vice-président de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), Raymond Tatys Costodes.

Jocelyn Francis Wabout

La Chine renforce son partenariat avec l'Afrique

A l'initiative du ministère chinois du Commerce, plus d'une cinquantaine de responsables des médias venus de 16 pays d'Afrique francophone participent, du 17 juin au 7 juillet, à un séminaire de haut niveau consacré au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour un monde global.

Organisé par l'Institut des recherches et des formations de l'administration d'État de la presse, de la publication, de la radio, du film et de la télévision, ce séminaire constitue un appui au développement des médias africains en vue de rompre la fracture numérique existante entre le continent noir et le reste du monde.

« La tenue du séminaire se justifie par le développement des Ntic qui nécessitent un partage d'expériences et de savoirs pour le bénéfice des populations respectives. Il est une plate-forme d'échange entre les pays africains, d'une part et la Chine et l'Afrique, d'autre part », a précisé le président de l'Institut des recherches, LV Songshan.

Selon lui, la Chine vise le même idéal que l'Afrique pour un monde égalitaire et une coopération ga-



Une vue des participants à la formation

gnant-gagnant.

Scindé en trois phases, notamment des échanges, des visites des sites touristiques et des rencontres avec des autorités provinciales, le séminaire est un modèle de coopération amicale avec l'Afrique où les échanges commerciaux ont atteint un volume important, soit 293 milliards de dollars en 2014.

« Cette rencontre constitue pour nous un modèle type de coopération pour aboutir à des résultats satisfaisants dans le cadre de

l'échange d'expériences », a souligné le représentant des médias africains, Gabriel Nguimbi Kapita du Congo démocratique.

Outre les cours de haut niveau et les visites des sites touristiques, les participants bénéficieront également des voyages médiatiques du savoir à travers des enseignements interactifs sur la culture chinoise, l'art culinaire et la découverte des structures des médias chinois.

De notre envoyé à Pekin, Guy-Gervais Kitina

SANTÉ

L'épidémie d'Ebola n'est pas finie

Après la Guinée en janvier et le Liberia un mois plus tard, c'était au tour de la Sierra Léone, mardi 16 juin dernier, de rouvrir ses écoles après huit mois de fermeture pour cause d'Ebola. Cette bonne nouvelle n'annonce toutefois pas la fin de l'épidémie.

En effet, si le Libéria semble s'être libéré du virus, la Guinée et la Sierra Léone connaissent une recrudescence des cas. Médecins du Monde a d'ailleurs regretté la semaine dernière que les leçons de la crise n'aient pas été tirées.

Depuis la mi-mai, le nombre de personnes contaminées par le virus repart à la hausse au Sierra Léone et en Guinée. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'en inquiète. La semaine dernière, elle a fait état de 16 nouveaux cas d'Ebola en Guinée, 15 en Sierra Léone, soit un nombre de malades en augmentation pour la deuxième semaine consécutive. Et la crainte que la situation de crise que nous avons connue l'an dernier ne se répète est très présente.

« Après un net coup d'arrêt, le

nombre de cas confirmés d'Ebola repart à la hausse. Depuis le 17 mai, l'intensité et l'aire géographique de la transmission d'Ebola a augmenté », s'inquiète l'OMS.

Dans son dernier compte-rendu, l'Organisation Onusienne a déclaré avoir recensé 31 nouveaux cas pour la première semaine de juin en Guinée et au Sierra Léone, donnant un net coup d'arrêt aux dernières baisses constatées.

Lors d'une conférence organisée du 11 au 13 Juin à Dakar, au Sénégal, la présidente de Médecins du Monde, Joanne Liu s'en inquiétait. L'humanitaire canadienne signalait l'existence d'une trentaine de cas d'infection par Ebola en Guinée. Elle a déploré que l'on puisse reproduire « les mêmes erreurs que par le passé » comme, par exemple, « arriver dans des communautés avec nos kits de protection personnelle, des ambulances, et toujours des communautés qui ne sont pas informées sur ce qu'est Ebola ».

Aliou Boly, représentant de la

Croix-Rouge en Guinée a confirmé cette méconnaissance en évoquant les obstacles qui subsistent dans la lutte contre la maladie.

« On présuppose que la communauté a déjà l'information, qu'elle est au courant et que cela va être plus facile. Mais non, c'est toujours la même dynamique. D'abord, le virus entre dans le district. Tout de suite, il y a une réaction violente des habitants face aux humanitaires qui débarquent en force. On passe par une étape de violence, de rejet, de panique. Au bout de 10 à 15 jours, les choses se calment », a-t-il indiqué.

Suite à la persistance de l'épidémie dans certaines zones en Guinée et en Sierra Léone, le président guinéen Alpha Condé et son homologue sierra-léonais Ernest Bai Koroma ont décidé de « proroger les mesures d'urgence sanitaire renforcée dans leurs pays respectifs jusqu'au 30 juin », indiqué un communiqué publié par la présidence guinéenne.

Yvette Reine Nzaba



Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie	Assurance Éléctricité
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glaces Tempête	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Notre service vous sera à l'écoute !!

Agence RDC - Avenue de la République - Tél : (+243) 33 89 12 88 / 11 08 16 38
 Agence FR - 128, Avenue Tervilès - Tél : (+33) 20 281 46 43 / 99 02 99
 Email : ardc@arccongo.com - www.arccongo.com

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

INDUSTRIES EXTRACTIVES

La Cémac s'active pour une révalorisation destinée à l'émergence des Etats membres

Une conférence internationale sur les industries extractives réunit depuis le 16 juin à Yaoundé, quelque 250 délégués et experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cémac). Le mot d'ordre de cette rencontre sous-régionale : « mieux gérer pour l'accession à l'émergence ».

L'Afrique centrale est une région éminemment riche en ressources minières, qui constituent d'ailleurs le poumon économique de la sous-région Cémac. Le secteur extractif notamment le pétrole, les mines solides et gaz, représentant près de 40% des exportations de la sous-région, apparaît comme la première source de revenus des pays et en même temps le levier de croissance pour l'Afrique centrale. Initiées par l'Académie des industries de la Cémac, l'objectif de ces assises, vise à mobiliser tous les dirigeants, les populations, y compris les acteurs de la société civile de la région, sur le fait que cette partie de l'Afrique regorge des ressources minières convoitées capables de conduire vers le développement durable et bien entendu l'émergence.

Il s'agit « d'arriver à accroître la

visibilité de l'Académie des industries extractives de la Cémac dans le paysage académique et politique de la sous-région ; servir de cadre d'échange sur les contributions actuelles ou potentielles ainsi que les défis liés au développement durable de la sous-région à partir de l'exploitation des ressources naturelles extractives ; sensibiliser les décideurs à l'importance du développement des capacités humaines dans le domaine extractif ; développer des synergies en vue de l'intégration d'autres structures (institutions internationales, centres de recherche et d'enseignement, etc.) », a indiqué le président de la Commission de la Cémac, Pierre Moussa.

Malgré, l'énorme potentialité en ressources extractives dont dispose cette partie du continent afri-

cain, les politiques minières et pétrolières, ainsi que le niveau de vie des populations, ne sont encore au rendez-vous. Pourtant, les chiffres fournis par les institutions habilitées, dévoilent l'importance de ce secteur d'activités. D'après une récente estimation de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) sur les revenus du pétrole, cette manne représente 35,6% du produit intérieur brut (PIB) sous-régional, 56,1% des recettes budgétaires et 69,1% des recettes d'exportation.

Les experts à pied d'œuvre

Les Etats se sont alors engagés à revoir leur copie en vue de booster ce secteur. Les capacités techniques et financières des pays membres de la Cémac, ont été indexées comme principal blocage. Le constat des observateurs est

sans ambiguïté, l'Afrique centrale pratique une commercialisation de ses ressources extractives à l'état brut. Désormais « L'idée est que tout ce que nous produisons comme matière brute accède à une transformation sur place », a déclaré le président de la Commission de la CEMAC.

Au cours de cette rencontre, plusieurs échanges entre les représentants des Etats et les experts, ont été organisés autour des thématiques comme « la caractérisation et valorisation des géomatériaux : cas des argiles en République du Congo ; la valorisation du gaz naturel produit en zone Cémac pour un développement durable : cas du Tchad ; exploitation minière artisanale à petite échelle et ses impacts sur l'environnement : cas de la RCA ; réhabilitation des sites miniers : cas de la production aurifère au Cameroun ». En effet, « dans quelle mesure l'industrie extractive peut-elle contribuer au développement de la Cémac sur

le long terme ? Comment mettre l'activité minière au service de la croissance économique locale et de la réduction de la pauvreté ? », se sont interrogés les participants. « C'est très important qu'il y ait des fondations très solides, pour que [l'exploitation minière] devienne une bénédiction et non une malédiction, comme on a vu dans les autres pays que vous connaissez », a confié le secrétaire d'Etat camerounais auprès du ministère des Mines et du développement technologique, Fuh Gentry Calistus.

La création de l'Académie des industries extractives de la Cémac est la réponse apportée aux besoins de renforcement des capacités exprimés par les Etats de la sous-région. Depuis sa création en 2013, cette Académie travaille grâce à la coopération allemande (GIZ) à travers le Projet de renforcement de la gouvernance des matières premières en Afrique Centrale (Remap-Cemac).

Fiacre Kombo

AMISOM

Le contingent kenyan déterminé à combattre les shebab en Somalie

Contrairement au propos du président de la Commission des Affaires étrangères et de la Sécurité nationale du Sénat kényan, Yusuf Hajji, qui annonçait, début juin, un possible retrait des troupes du pays qui combattent les shebab en Somalie, le chef de l'Etat Uhuru Kenyatta a assuré le 17 juin que l'armée kenyane poursuivra la guerre contre les rebelles somaliens.

Les soldats kényans de la Force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) « continueront leur mission de soutien à la stabilisation de la Somalie », a déclaré le président kényan lors de la visite des soldats blessés dans une attaque des shebab contre une base militaire de la côte kényane.

« Les shebab cherchent à nous intimider en tant que nation, mais nous ne l'accepterons pas. Nous allons les combattre féroceement (...). Nous sommes une nation qui reconnaît les droits de chaque individu et sa liberté de religion, et en connaît la valeur. Nous ne permettrons à personne de nous imposer une façon de vivre qui n'est pas la nôtre », a-t-il souligné Uhuru Kenyatta.

Une source proche de la présidence kenyane indique qu'en marge du 25^e sommet de l'Union africaine à Johannesburg, le président Uhuru Kenyatta a échangé avec les dirigeants des autres pays de l'Amisom (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Ouganda), des moyens d'intensifier le combat contre les rebelles shebab.

Les troupes kenyanes sont engagées dans la guerre contre les rebelles somaliens, liés à Al Qaïda depuis 2011. Elles ont créé une zone-tampon le long de ses 700 km de frontière avec ce pays, avant d'intégrer les rangs de l'Amisom.

Défaites sur le terrain militaire et chassés de leurs bastions par la force africaine, les shebab ont étendu la guerre sur le territoire kenyan. Ils ont mené depuis un an une série de raids dans la région côtière et musulmane de Lamu, et multiplié ces dernières semaines les incursions de plus en plus profondes dans le Nord-Est du Kenya, majoritairement habité par des populations musulmanes d'ethnie somali. La résurgence de ces attaques et autres violences intervient deux mois après le massacre de 148 personnes - dont 142 étudiants - par un petit groupe armé à l'université de Garissa, dans cette même région du pays.

Nestor N'Gampoula

TCHAD

L'opposition demande un plan de vigilance après les attentats de N'Djamena

Au lendemain des attentats terroristes de lundi à N'Djamena, l'enquête ouverte par le procureur de la République du Tchad, Alkassim Khamisse, sur ces attaques qui ont fait près d'une trentaine de morts et 101 blessés a déjà permis de mettre aux arrêts quelques suspects. Pour des raisons de sécurité, le gouvernement a décidé de l'interdiction de la burqa.

Malgré cela, l'opposition demande au gouvernement la mise en place d'un plan de vigilance impliquant toutes les couches de la société afin de débusquer d'éventuels suspects. Les partis de l'opposition estiment que si le chef de l'Etat tchadien ne veut pas parler « de défaillance » des forces de sécurité de son pays, mais évoque plutôt « une baisse de vigilance », de celles-ci au lendemain de ces attentats, ils voient au contraire les choses sous un autre angle. Les opposants au régime accusent en effet le gouvernement de « laxisme » pour avoir « minimisé la menace de Boko Haram ».

Le président du Mouvement des patriotes tchadiens pour la République, Brice Mbaimon Guedmbaye, a insisté sur la nécessité d'un plan de vigilance en ces termes : « Ce que nous demandons au gouvernement, c'est de mettre en place un plan de vigilance qui doit impliquer les forces de l'ordre, les autorités traditionnelles tout comme

les chefs des différents quartiers, les maires d'arrondissement et en même temps la population elle-même pour que le contrôle des déplacements des individus inconnus soit assuré. »

Pour le moment et par mesure de sécurité, les autorités ont interdit le port et la vente de la burqa. Et lors d'une rencontre avec les leaders des communautés religieuses à la veille du ramadan, le Premier ministre Kalzeube Pahimi Deubet a défendu cette mesure sur l'interdiction du voile intégral qui cache le visage. « Le port de la burqa doit cesser immédiatement à compter de ce jour, non seulement dans les lieux publics et les écoles mais sur toute l'étendue du territoire (...). Tout autre système de port de turban où on ne voit que les yeux, ce camouflage est désormais interdit », a-t-il expliqué.

« Les forces de l'ordre iront sur les marchés pour retirer les burqas en vente », a ajouté le chef du gouvernement aux religieux, leur demandant de relayer le message partout, principalement dans leurs lieux de cultes. D'après les enquêteurs, les auteurs des attentats devant le commissariat central de la capitale tchadienne et la direction de la Sécurité publique n'étaient ni en véhicule ni à moto mais à pied. La moto retrouvée sur le lieu de l'incident appartient à

un usager qui sortait du commissariat au moment de la déflagration. Quant aux véhicules qui ont explosé à l'école de police, leurs propriétaires ont aussi été identifiés, précisent les enquêteurs, ajoutant que leur « travail progresse bien ». Le ministre tchadien de la Sécurité publique, Abdérahim Brémé Hamid, se dit rassurant quant à l'aboutissement de l'enquête. « Nous avons des indices et nous avons commencé les enquêtes. Il y a des gens qui ont été mis à la disposition des services pour les interroger, autour de cinq, six. Les interrogatoires continuent toujours. Et certains volontaires viennent aussi nous donner des informations. Donc on est en train d'exploiter l'ensemble », a-t-il assuré.

Depuis le double attentat de N'Djamena, les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées dans la ville puisque policiers et autres militaires sont déployés en masse près des mosquées, des églises, des marchés et des grandes artères. Les véhicules et leurs occupants sont systématiquement fouillés. Le président tchadien, Idriss Deby Itno, qui attribue ces attaques non encore revendiquées au groupe terroriste Boko Haram a promis qu'elles « n'émousseront pas la détermination du Tchad à combattre le terrorisme »

Nestor N'Gampoula

IMMIGRATION

L'Italie exaspérée par l'égoïsme des Européens

Des dizaines de migrants sont bloqués à la frontière entre la France et l'Italie ; des centaines d'autres continuent de débarquer en Sicile.

Le monde semble l'avoir oublié : quelque 700 cadavres de migrants coincés dans les cales d'un bateau ayant sombré le 19 avril dernier au large des côtes siciliennes, gisent toujours par plus de 30 mètres de fond. Problème politique, urgence humanitaire, obligation morale : la question de leur éventuelle remontée pour la sépulture ne pouvait pas ne pas faire les frais de la surchauffe actuelle dans les opinions. Surtout en Italie et en France. Les deux pays sont dans une guerre de mots autour de dizaines de migrants bloqués côté italien à Vintimille, parce que la France ne les laisse pas traverser son territoire pour gagner d'autres nations européennes.

L'Italie est exsangue. Ses centres d'accueil sont débordés dans toutes les provinces. Le beau temps a de nouveau favorisé les départs en masse des migrants à travers la Méditerranée. Le pays a beau n'être qu'une étape sur leur route, il faut faire face. Ceux des migrants interrogés disent provenir du Soudan, mais surtout d'Erythrée et bien entendu de Syrie, un pays en guerre. Tous disent vouloir gagner l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou des pays nordiques comme la Suède ou la Norvège. Mais en Europe du Sud, les principes

et les règles, nouveaux ou non, sont enterrés à peine rappelés. Il n'est déjà plus question d'une répartition équitable de ce fardeau entre les 28 pays de l'Union européenne.

La France, qui n'était déjà pas favorable à cette mesure, avance qu'elle ne peut accepter – en transit – les migrants venant d'Italie que si Rome opère d'abord le travail de tri entre migrants éligibles aux critères de réfugiés et les autres. Travail titanesque ! Il n'est même plus question de partir saboter en Libye, pays de partance de ces flux, des bateaux des trafiquants (comment les distinguer ?), ni d'installer dans les pays du pourtour méditerranéen des guichets « d'écrémage » du HCR, le Haut-commissariat de l'Onu pour les réfugiés. Même la mission, en principe de surveillance, de l'opération européenne Triton en Méditerranée suscite plus de scepticisme que d'encouragements. Ses résultats sont jugés maigres par rapport à l'opération Mare Nostrum qui l'a précédée, et que l'Italie a soutenue seule.

Du point de vue italien, tout ceci ramène la question à ce qu'elle était il y a six mois, un an ou dix ans. Elle est laissée seule, sinon avec des aides européennes limitées, face à ce problème. Leaders populistes et partis xénophobes

en profitent pour accuser le gouvernement de Rome d'incapacité. M. Matteo Renzi, qui n'en veut plus des seules proclamations véhémentes non suivies d'actes concrets est exaspéré. « *Chers amis européens, même si sur un plan juridique vous avez raison, vous semble-t-il normal que face à cette urgence, provoquée par l'intervention en Libye, l'Italie soit laissée seule ? Sommes-nous une communauté ou un club de gens qui*

pas une question impossible à résoudre. Il faut de la volonté politique pour rapatrier ceux qui ne répondraient pas aux critères de réfugié. Mais il faut surtout le courage d'investir en Afrique », a estimé M. Matteo Renzi.

Dans l'Eglise catholique, une voix acérée s'est élevée : « *aujourd'hui, accueillir les immigrés est une question de simple justice, une sorte d'indemnisation pour les graves dommages que nous avons causés*

« Chers amis européens, même si sur un plan juridique vous avez raison, vous semble-t-il normal que face à cette urgence, provoquée par l'intervention en Libye, l'Italie soit laissée seule ? Sommes-nous une communauté ou un club de gens qui s'occupent chacun de ses seules affaires ? »

s'occupent chacun de ses seules affaires ? », a lancé M. Renzi mardi soir lors d'une émission de télé très suivie.

Le premier ministre décoche une flèche au curare en direction des pays qui ont conduit la guerre en Libye, France et Grande-Bretagne en particulier, et qui donnent l'impression aujourd'hui de se laver les mains. Pour lui, la question des répartitions du nombre de réfugiés entre les pays de l'Union européenne serait un pas dans la bonne direction. « *24.000 réfugiés à éparpiller dans 28 pays ne représentent*

à leurs pays, pour les vols que nous y avons opérés durant des siècles ». Paroles choc d'un membre de la conférence des évêques italiens, dont le prénom semble prédestiné pour les plaidoyers. Pour Mgr Nunzio Galantino (Nunzio = Nonce, ambassadeur du Vatican), l'Europe et l'Occident doivent avoir honte : « *nous sommes allés chez ces peuples seulement pour piller, exploiter et coloniser* ». Et de donner comme exemple à son assertion... la colonisation belge au Congo !

Langage qui n'a pas de grande

chance d'être entendu. Face à un immigré débarquant sur une côte de Sicile, de Grèce ou de Malte qui se préoccuperait de savoir les tortueux chemins historiques qui ont conduit un jeune désespéré de Kayes, au Mali, à rechercher sa réalisation personnelle de préférence comme balayeur à Paris que comme cultivateur au Mali ! Un Guinéen d'une cinquantaine d'années a été retrouvé mort mercredi matin dans un centre d'accueil de Rome. Les causes du décès sont inconnues. Un mort de plus sur une longue liste de catastrophes dont on ne peut pas dire qu'elle s'arrêtera bientôt.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé dimanche avoir découvert une trentaine de corps de migrants dans le désert nigérien. L'organisation s'émeut que les moyens de surveillance portés en mer n'existent pas aussi dans le vaste désert du Sahara. Ces migrants faisaient partie d'un groupe voulant gagner la Libye, et qui a été pris dans une tempête de sable qui a fini par désorienter les migrants ensuite morts de soif. Un organe de presse nigérien a écrit : « *l'OIM estime que les victimes provenaient du Niger, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la République Centrafricaine, du Liberia, de Guinée et d'Algérie* ». En somme, un kaléidoscope de l'Afrique dans sa variété de situation et d'ethnies !

Lucien Mpama

MARCHÉ COMMUN

26 pays africains signent le traité de libre-échange pour 600 millions d'habitants

Les dirigeants de 26 pays africains ont ratifié, le 10 juin dans la station balnéaire égyptienne à Charm el-Cheikh, un traité de libre-échange instaurant un marché commun d'environ 600 millions d'habitants et plus de 1000 milliards de dollars de Produit intérieur brut (PIB).

En effet, ce marché commun réunira trois blocs économiques africains déjà existants à savoir : (Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) qui est un marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Southern African Development Community (SADC), la Communauté de développement d'Afrique australe et l'East African Community (EAC) ou Communauté d'Afrique de l'Est.

« *Ce que nous faisons aujourd'hui représente une étape très importante dans l'histoire de l'intégration régionale de l'Afrique* », a souligné le président égyptien Abdelattah al-Sissi à l'ouverture du sommet de chefs d'Etat. S'adressant aux participants de cette rencontre, le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, a déclaré que le marché commun de libre échange permettra à l'Afrique de faire d'énormes progrès. Car, l'Afrique a clairement fait savoir qu'elle est ouverte aux affaires.

Selon les signataires de ce traité, son objectif est de mettre en place un cadre pour aller vers des tarifs douaniers préférentiels, facilitant ainsi la circulation des biens et des marchandises. D'autant plus, le marché commun de libre-échange englobe l'Afrique du Sud et l'Égypte qui sont les deux économies les plus développées du continent ainsi que des pays dynamiques comme l'Éthiopie, l'Angola, le Mozambique, le Congo et le Kenya.

Pour les signataires, l'entrée en vigueur du traité de libre-échange n'aura pas cependant lieu dans les mois à venir. Pour qu'il entre en vigueur, le traité devra être ratifié dans les deux ans par les parlements des 26 pays. D'autre part, le calendrier de démantèlement des barrières douanières n'a pas encore été établi.

Soulignons que, les discussions relatives à la création d'un marché commun de libre échange regroupant la COMESA, la SADC et l'EAC ont été entamées en 2008, lors d'un sommet tenu à Kampala (Ouganda). Par ailleurs, le deuxième sommet qui a eu lieu en juin 2011 à Johannesburg, avait donné le coup d'envoi du processus de négociations relatives à la création de ce marché commun.

R.Ng.

CÔTE D'IVOIRE

Le président Ouattara promet une bonne organisation de la présidentielle

De passage à Paris le mardi 16 juin, le président ivoirien, Alassane Dramane Ouattara, a indiqué que compte tenu de la situation sécuritaire en Afrique de l'ouest et le climat actuel des affaires, son pays a pris des dispositions en vue de garantir la bonne tenue en octobre prochain de la présidentielle.

« *La Côte d'Ivoire renforce toujours la sécurité à ses frontières, nous avons un très bon service de renseignement et nous continuons à être très, très vigilants* », a tranquilisé le président Ouattara, commentant avec son homologue français, François Hollande, la situation sécuritaire de la sous-région ouest africaine. En effet, souligne l'Ivoirien, les cellules terroristes notamment de la secte nigériane Boko Haram et des islamiques sévissant dans le sahel, ne peuvent pas atteindre le territoire ivoirien.

Le chef d'Etat ivoirien s'est lancé dans une véritable campagne médiatique. En avril dernier, il recevait une délégation du



Alassane Dramane Ouattara

Mouvement des entreprises de France (Medef), occasion pendant laquelle il a appelé les opérateurs économiques français de venir massivement investir en Côte d'Ivoire. « *Je voudrais rassurer les hommes d'affaires quant à ma volonté de tout mettre en œuvre pour organiser une élection présidentielle ouverte, transparente et démocratique* », a fait

savoir le numéro un ivoirien.

Arrêter Omar el-Béchir, ce n'était pas possible

Lors de cette visite, Abidjan et Paris ont profité pour annoter les dossiers africains. Face à la presse ce mardi, le dirigeant ivoirien a été un peu hésitant lorsqu'il a essayé de justifier la non-arrestation du président soudanais, Omar el-Béchir. « *Vous savez que le sommet se tenant à Johannesburg, nous sommes en fait sur le territoire de l'Union africaine, donc les choses sont entre les mains de l'Union africaine et je comprends que c'est ce qui a motivé la décision des autorités politiques* », a-t-il expliqué.

En marge du sommet des chefs de l'Union africaine, la justice sud-africaine avait interdit au dirigeant soudanais de quitter le territoire, le temps pour les juges d'examiner le mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI). Mais l'exécutif sud-africain a botté en touche l'ordre des magistrats.

Fiacre Kombo

Michelle Obama à l'Expo : un événement !

Pendant deux jours la Première dame des Etats-Unis a été au centre des projecteurs à l'Exposition universelle de Milan pour parler alimentation.

Ouverte le 1^{er} mai dernier, l'Exposition universelle de Milan ne cesse de drainer du monde et des personnalités. Le thème au cœur de cette manifestation devenu un véritable carrefour des peuples et de leurs savoirs en matière de lutte contre la faim est : « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». La présence de Mme Michelle Obama à l'Expo mercredi et jeudi n'était donc pas qu'une simple opération de « com ». L'épouse du président américain est engagée dans le combat contre l'obésité : 27,7% de personnes étaient obèses aux USA en 2008, elles sont ... 62,9% aujourd'hui, selon des sources.

Mme Obama s'est lancée dans un plaidoyer devenu une vocation, une mission : il faut manger sain. Avec son programme « Let's Move » (bougeons, faisons du sport), elle appelle désormais les petits Américains à faire attention à ce qu'ils mangent pour ne pas tomber malade de la bouffe demain. Et elle invite les parents à la rejoindre dans ce combat-là, pour une planète qui ne sera remplie de maladies handicapantes demain. « *Indépendamment du lieu de la planète où nous vivons, nous voulons une alimentation saine et nourrissante pour nos familles* », leur rappelle-t-elle.

A Milan jeudi, accompagnée de l'épouse du premier ministre italien Agnese Renzi et de ses deux filles Malia et Sacha, Mme Obama s'est rendue à la International School of Milan de l'Expo. Elle y a répondu aux questions d'une quinzaine de jeunes enfants, leur recommandant surtout d'aider à sauver la planète. « *Il est important que vous preniez la question (de l'alimentation) très au sérieux pour aider à changer le monde. Soyez fiers de vous ; continuez ainsi* ».

Elle s'était entretenue auparavant avec les enseignants de cet établissement spécialisé, leur demandant si les enfants ne se chamaillaient pas trop, s'ils faisaient volontiers du sport et ce qu'ils mangeaient à midi. Les enfants, ravis, ont multiplié les séances de selfies avec la Première dame américaine. Mais de toutes les questions qu'ils lui ont posées sur son mode de vie, ses idées – ou encore ce qu'elle-même mange à midi ! -, il y en a une qui a semblé leur tenir plus à cœur : de quelle manière obtenir les si nombreuses photos faites avec elle ; à quelle adresse écrire pour les avoir ! La journée de jeudi à l'Expo s'est achevée sur une note tragique pour Michelle Obama : un massacre raciste a été perpétré dans une église baptiste de son pays. Mme Agnese Renzi lui a présenté ses condoléances au nom de son mari Matteo Renzi.

Lucien Mpama

CENTRAFRIQUE

La présidentielle fixée au 18 octobre

D'après l'Autorité nationale des élections (ANE) chargée d'organiser le scrutin, le premier tour de la présidentielle et des législatives aura lieu le 18 octobre 2015, et le second tour se tiendra le 22 novembre.

Le même chronogramme électoral prévoit à partir de ce 27 juin 2015, le début du recensement des électeurs. Cet enrôlement des citoyens sur la liste électorale durera au moins un mois. Depuis le coup d'Etat de la Séléka qui a entraîné le renversement de l'ex-président centrafricain, François Bozize le 24 mars 2013, la Centrafrique est sans loi fondamentale. Pour cela, l'ANE programme la tenue d'un référendum constitutionnel, le 4 octobre prochain, c'est-à-dire, deux semaines avant les législatives et la présidentielle.

Cette publication du calendrier électoral en Centrafrique intervient un mois après la tenue d'un dialogue national à Bangui (du 4 au 11 mai dernier). Les différents protagonistes de la crise centrafricaine présents à ces assises avaient recommandé une rallonge de la transition, malgré la fin de son délai légal. Ils estimaient que les conditions favorables à l'or-

ganisation d'un scrutin apaisé, transparent et accepté par tous, n'étaient pas réunies. « Les présidentielle et législatives sont prévues en juillet 2015, mais compte tenu des conditions actuelles ces dernières ne pouvant avoir lieu ni en juin, ni en juillet, le forum recommande un report de 3 à 6 mois », avaient-ils évoqué.

Parmi les difficultés signalées, il y avait les défis sécuritaires et financiers. Mais ces derniers mois, la Mission onusienne sur place a revu en hausse ses effectifs sur le terrain. Cette montée en puissance a permis le déploiement des Casques bleus presque sur l'ensemble du territoire national. La semaine écoulée, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a même salué les efforts entrepris par tous les acteurs impliqués dans le rétablissement de la paix en Centrafrique.

Au plan financier, le défi reste majeur comme en témoigne la grande campagne de mobilisation de fonds qu'a menée la présidente de la transition, Cathérine Samba-Panza en marge du sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine tenu récemment à Johannesburg en Afrique du Sud. « *Dans le Basket Found, pour le Pacem-Pro-*

gramme d'Appui international au cycle électoral (Paicé) où les partenaires mettent de l'argent notamment l'Union européenne, les Nations unies, la France, les Etats-Unis -, sur les 43 millions de dollars dont on a besoin, nous n'avons même pas eu la moitié. Nous sommes à 48% seulement et nous avons besoin de 18 millions de dollars encore. J'ai été à Bruxelles faire du plaidoyer. La moisson a été bonne sur le plan de l'humanité, sur le plan du développement. La moisson a été moins bonne sur le plan des élections. C'est pour cela que je continue le plaidoyer. », a indiqué à RFI Samba-Panza.

Un autre sujet important, les déplacés internes et les réfugiés. D'après les ONG humanitaires, environ 800.000 Centrafricains sont cachés dans la brousse à cause de la violence, dont plusieurs milliers vivent encore dans les sites des déplacés à Bangui et à l'intérieur du pays. Les mêmes sources chiffrent à plus de 450.000 le nombre des Centrafricains réfugiés dans les pays voisins notamment au Tchad, en République démocratique du Congo, au Congo et au Cameroun.

Fiacre Kombo

MET TOUT

PREFABS

Qualité et développement Durable !

Logements pratiques prêts à l'emploi

Bâtiments en acier léger galvanisé

Bâtiments à systèmes modulaires

Bâtiments en acier structurel

Cabines Mobilier urbain

Bâtiment préfabriqués

Bâtiments écologiques

Conteneurs de vie

Stations Services

Sanitaires

Hangars



Pointe-Noire Centre Ville - Avenue de Kimkambo (en diagonale de Servtec)

Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22

LIBRAIRIE

Pierre Oba livre les confidences du Protocole de Brazzaville

Un livre qui ne passera pas inaperçu. Son auteur, Pierre Oba, 62 ans, est, en dépit de ses fonctions ministérielles qui en font une autorité publique, un homme de l'ombre longtemps tenu par l'obligation de réserve. Aujourd'hui, il a choisi d'écrire et donc de se découvrir.

En termes de confidences, n'en cherchons pas que l'on ne pourrait trouver. Émissaire spécial du président Denis Sassou N'Guesso dans les négociations qui conduisirent, le 13 décembre 1988, à la signature du protocole de Brazzaville, puis de l'accord tripartite du 22 décembre, à New York, aux États-Unis prélude au retrait des troupes étrangères d'Angola, à l'indépendance de la Namibie, à la libération de Nelson Mandela et à la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud, Pierre Oba vient de publier un livre qui restitue l'essentiel des étapes ayant jalonné ce processus. Titre de l'ouvrage de 259 pages paru, ce mois de juin, chez Karthala, dans la collection Tropiques: Le protocole de Brazzaville, une victoire congolaise méconnue.

À la vérité, Pierre Oba avait déjà eu l'occasion de témoigner de son rôle dans les négociations entre l'Afrique du Sud, l'Angola, Cuba et les États-Unis sur la paix en Afrique australe. Dans le documentaire Plot for peace « complot pour la paix », de Jean-Yves Ollivier projeté dans la salle des conférences du Palais des congrès, le 11 février



2014, dans le sillage des festivités marquant les 25 ans du protocole de Brazzaville et l'hommage à Nelson Mandela venu au Congo un certain 11 février 1991, il relate quelques pans du grand secret qui entourait ces pourparlers qualifiés, à juste titre, de difficiles par les parties prenantes. Mais, ce ne fut guère suffisant pour comprendre le déroulé de ce « complot ». À la différence du film, souvent porté par le facteur temps, un livre est toujours plus dense, plus détaillé, même plus précis. Dans son ouvrage, évidemment,

Pierre Oba se dévoile. En particulier, lorsqu'il retrace ses nombreuses rencontres avec ses interlocuteurs sud-africains, les premiers concernés dans cette affaire, si l'on en juge par la responsabilité qui leur revenait dans la perpétuation du climat de méfiance qui les frappait ; les efforts qu'ils devaient consentir pour aboutir à la paix, pour libérer leur pays du joug de l'apartheid, et laisser éclore au profit de la région d'Afrique australe et des peuples qui l'habitent une ère de mutualisation des énergies, gage d'un développement harmonieux. De sa rencontre avec Jacques Foccart et Jean Yves Ollivier, lorsque le président Denis Sassou N'Guesso, dont il était conseiller et responsable de la sécurité rapprochée, il retient cette confiance renouvelée que lui témoigne son chef. Puis, au fur et à mesure que durent ses bons offices entre les belligérants, il sait cultiver le secret.

Attentif, prudent et... discret partout

Pierre Oba est perplexe lorsqu'il doit dîner ensemble avec les dirigeants blancs d'Afrique du Sud. Il fait alors appel à ses

réflexes d'agent formé aux techniques de l'observation pour se prémunir d'une éventuelle manipulation des ustensiles qu'il utilise. Au point de s'abstenir de boire de l'eau. Sur place au pays, au regard de la position du Parti congolais du travail, au pouvoir et dirigeant l'État, dont le discours officiel porté par ses plus hautes autorités, est foncièrement antiapartheid, il fait attention à ce que l'information sur ses nombreux voyages chez les Botha ne parvienne pas aux oreilles du bureau politique.

Alors que la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny et le Zaïre de Mobutu, intéressés au brûlant dossier par les Américains sans suite voient d'un mauvais œil le succès que pourrait emporter le Congo de Denis Sassou N'Guesso, les services d'Oba restent aux aguets. Ils réussissent, en effet, à « écouter » un émissaire ivoirien infiltré par le Vieux Houphouët, qui a pris furtivement une chambre à l'hôtel Marina où logent les délégations étrangères venues aux négociations. Cela tourne court, puisque les Américains dénichent cet autre « complot » et confisquent le matériel sophistiqué de Pierre, qui s'excuse auprès de ses hôtes sans pouvoir le récupérer. Malheureusement.

Dédicace du livre : samedi 20 juin...

Si, pour fuir les oreilles que peuvent avoir les murs alentour, l'agent de Félix Houphouët-Boi-

gné briefe son chef en langue baoulé, comme lui Oba rendait compte à DSN en langue mbochi pendant ses séjours en Afrique du Sud, ses services, encore eux, parviennent tout de même à retourner une jeune ivoirienne habitant Brazzaville comme interprète. Et si, et si : autant d'anecdotes qui incitent à lire Pierre Oba qui, sait-on jamais, pourrait, l'appétit venant en mangeant, continuer à publier au vu de l'intérêt que pourrait revêtir son premier coup d'essai. Même si, là aussi, il dit avoir beaucoup hésité avant d'écrire. Au-delà des anecdotes qu'il recèle, ce livre renseigne sur les vertus du dialogue, arme redoutable plus que toutes, qui vint à bout de l'apartheid. Rendez-vous, samedi 20 juin, à la séance de dédicace, dans un hôtel de la place, lorsque « vieux Peter », ainsi appellent ses jeunes admirateurs, expliquera entre autres à son auditoire, pourquoi sa déception devant un tel couronnement de la peu bavarde mais très réaliste diplomatie congolaise ? Le bout de phrase « une victoire congolaise méconnue », placée en première de couverture au bas du gros titre *Le Protocole de Brazzaville* sonne à tous égards comme une amertume que n'aurait pas digérée l'auteur.

Gankama N'Siah

PARUTION

Le quatrième numéro du magazine Rétro histoire et mémoire consacré à Lutumba Simaro

Après deux numéros expérimentaux, l'équipe rédactionnelle de la revue « Rétro histoire et mémoire » a changé de concept. Elle consacre désormais chaque numéro à un artiste. Après celui consacré à Rochereau Tabu Ley, le numéro 4 retrace l'itinéraire et l'univers musical de Lutumba Simaro. Ce magazine a été présenté par son directeur éditorial Mfumu Di fua Di Sassa directeur éditorial.

Par cette revue l'auteur a voulu créer ce pont symbolique entre les deux rives du Congo et permettre à la culture de pouvoir s'exprimer à travers l'écrit. Il estime que tous ses outils serviront à la postérité et permettront de continuer le travail de recherche sur la musique congolaise des deux rives.

Dans ce numéro, on trouve plusieurs contributeurs de Kinshasa et de Brazzaville, notamment des personnalités éminentes comme Manda Tchewba, Charles Koukou, Matondo Kubu Turé, Grégoire Lefouoba, Bouetoum Kiyindou et bien d'autres.

Charles Koukou qui a étudié la célèbre chanson Testament y a Bowlé en a relevé la teneur en soulignant que ce morceau est extraordinaire par sa méthode et sa forme. « Officiellement il s'agit d'un testament. Mais à écouter ce morceau, il n'y a rien qui renvoie au testament. Même lorsqu'il parle d'oraison funèbre, en réalité il n'en est pas question. Plutôt, Lutumba demande à bowole de parler et raconter la vie des vivants aux morts ».

Bouetoum Kiyindou a, de son côté, scruté l'angle de Lutumba poète et philosophe. « Quelqu'un qui sait sonder les âmes, dire à la place des autres des choses parfois vulgaires mais à la manière d'un sage, montre non seulement le chemin, mais aussi décrit une société dans laquelle nous vivons ».

Tout au long des deux cent huit pages on peut également trouver des chapitres comme: Lutumba Simaro : un génie proféiforme de la pensée congolaise ; un moraliste au regard interrogateur.

Simaro Lutumba, de son vrai nom Simaro Lutumba Ndomanuemo, est l'un des musiciens de la République démocratique du Congo qui a contribué à la réputation de la musique de la rive gauche du fleuve Congo.

Hermione Désirée Ngoma

FÊTE DE LA MUSIQUE 2015

L'IFC sort ses platines pour célébrer l'évènement le 20 juin

Fidèle au rendez-vous incontournable de cette fête, l'institut français du Congo (IFC) a décidé de sortir ses platines pour la célébrer avec tous les mélomanes à Brazzaville.

Quatre scènes dressées pour la circonstance refléteront tous les styles de musique : hip-hop, rap, Rnb, folk, jazz, rumba en passant par le style tradi-moderne, la Salsa, la percussion, le classique, etc. Pour ce faire, une sélection méticuleuse afin de retenir les valeurs sûres de la scène brazzavilloise a été faite.

Contrairement aux années antérieures, cette année, les festivités démarreront avec la déambulation d'un camion musical dans tous les quartiers de Brazzaville pour annoncer l'évènement. Ce camion de l'IFC avec Eved Voice et les musiciens sera visible dans tous les quartiers de Brazzaville à partir de 10h. Il passera dans la ville avec des arrêts : à la Mairie centrale, la Grande-poste, la Basilique Sainte-Anne, la MJC de Ouenzé, l'École spéciale, la Préfecture, au Rond-point de Bifouti, au pont du Djoué, à la Mairie de Baongo, au Centre culturel Sony Labou Tansi.

Il sera de retour à l'IFC aux alentours de 17h30, heure à laquelle sera lancée la fête de la musique.

Les quatre scènes prévues pour la réussite de la fête

C'est pratiquement à 18h que la fête va commencer avec au programme un moment familial autour d'un conte musical sur la scène acoustique : La chèvre de M. Séguin par Cécile Duchon, avec Héveille Prodige et Mulek. L'entrée est déclarée libre.

En effet, 293 artistes répartis sur quatre scènes vont se produire cette année à l'IFC de 18h à l'aube. Il s'agit de : La Scène Savorgnan, avec les grands groupes de la place pour la Rumba, le tradi-moderne, tels que Negro Band, Tam-Tam sans frontières, Vision des stars, FB Star. La Scène Cafet, avec des groupe de Jazz tels que Congo Ndulé Jazz, Eved Voice,

Quartor Yimbila. La Scène Parvis, avec les musiques urbaines et de l'afrobeat, les Anges de Brazzaville, One Missile, Tracsakill inspi. La Scène Jardin, plus acoustique avec Chœur Crédo, Fanie Fayar, Philippe Sita. Aux mélomanes donc de venir vivre ce réel cocktail pour tous les goûts !

Bruno Okokana



ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

La commission sponsoring et publicité hâte le pas

La présidente de ladite commission, Claudia Lemboumba Sassou N'Gusso, a demandé aux entreprises, aux potentiels sponsors de se prononcer pour ne pas être pris de court par le temps qui passe et les rapproche davantage du coup d'envoi des Jeux.

« L'Etat (...) ne peut pas tout faire seul. Les entreprises nationales et internationales, installées au Congo, qui veulent d'une visibilité mondiale à travers les Jeux africains devraient déjà s'engager », a déclaré Claudia Lemboumba Sassou N'Gusso, aux représentants des entreprises présents à la réunion d'échanges, tenue le 18 juin à Brazzaville. La commission avait déjà mis à la disposition de certaines entreprises le dossier de sponsoring. Celui-ci fixe, entre autres, les contours du processus d'engagement. Le compte bancaire de la

commission y est également mentionné. Une manière de permettre aux entreprises partantes d'amorcer les virements bancaires, à la Banque postale plus précisément et aux entreprises qui ne se sont pas encore prononcées de ne pas hésiter. Encore que la présidente de la commission a souligné que la souplesse sera de mise sur les montants préalablement fixés. Pour tirer au clair certains paramètres, les représentants des entreprises (Société nationale d'électricité, Société nationale de distribution d'eau, Africontact, VHM, GFH) se sont lancés dans une



Claudia Lemboumba Sassou N'Gusso prononçant son mot de circonstance

série de questions-réponses avant de faire quelques suggestions.

Ce qu'ils ont dit...

« Je m'engage, avec plaisir, en tant que partenaire des onzièmes Jeux africains qui auront lieu en septembre prochain à Brazzaville.

Je salue l'initiative de la commission mais je pense qu'elle doit être souple sur les montants... », a déclaré Roland Mamou, directeur de l'entreprise VHM.

Par ailleurs, Samba Toyo, directrice de l'entreprise Africontact a abondé dans

le même sens tout en invitant d'autres entreprises à se joindre à eux pour relever le défi de réussir l'organisation des Jeux qui avancent à pas de géant. « (...) L'Etat a réalisé et réalise des dépenses colossales, je pense que les entreprises, des sponsors potentiels doivent s'impliquer », a-t-elle déclaré. Les portes de la commission sponsoring, dans les locaux du siège du Comité d'Organisation des Jeux africains sont donc largement ouvertes aux entreprises qui souhaitent apporter leur pierre à l'édifice pour bénéficier en retour de la visibilité qui leur reviendra, à la hauteur de ce qu'elles auraient donné (en service ou en nature) bien sûr.

Rominique Nerplat Makaya

MUSIQUE SACRÉE

Un programme semestriel alléchant pour la chantre Belle Agniélé

Huit concerts environ, c'est le nombre de productions scéniques que la maison MCI productions envisage d'organiser pour son artiste, la sœur Belle Agniélé et son groupe « Le Rocher des Ages », à compter du 21 juin jusqu'au 25 décembre 2015.

Comme à l'accoutumée, le tout premier grand concert qui a déjà annoncé ses couleurs aura lieu le 28 juin à l'esplanade de l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville. Ce grand concert dit « Concert Fin d'année scolaire » est organisé par la maison MCI productions. Il est destiné à tous les élèves qui préparent les examens d'État, baccalauréat et différents brevets (BEPC, BET), et les autres élèves qui ont déjà passé les examens d'État comme le baccalauréat technique et le CEPE. Tous ces élèves sont conviés à venir recevoir la bénédiction divine, à travers la louange avec la sœur Belle Agniélé et son groupe Le Rocher des Ages. Outre les élèves et les étudiants, les parents y sont conviés également. La particularité de ce concert du 28 juin, c'est que l'entrée est libre et la sœur Belle Agniélé, qui se produit pour la première fois sur cet espace, mettra à la disposition de tous les mélomanes de la musique sacrée la vente de ses supports phonographiques (CD et DVD) à la modique somme de 1.000 FCFA; un véritable cadeau de fin d'année scolaire, dira-t-on. Mais bien auparavant, la société de télécommunication Azur organise un méga-concert chrétien à l'occasion de la Journée internationale de la musique, le 21 juin, à la commune de Moungali. Cette société a sélectionné beaucoup de chorales chrétiennes et la sœur Belle Agniélé qui va prêter aussi a été choisie comme Marraine de la soirée.

Après ces deux concerts, l'artiste et son groupe vont se mettre résolument au travail pour préparer la prestation du 19 juillet consacrée à la soirée de

la musique sacrée à l'occasion de la dixième édition du festival panafricain de musique (Fespam) prévue du 18 au 25 juillet.

Congo. Claude Isidore Miéré, patron de la maison MCI productions, déterminera le lieu dans les jours à venir. Et sur le plan rythmique, le répertoire



La sœur Belle Agniélé sur scène

Aussi la vision de la maison MCI productions, après le Fespam et précisément courant ces grandes vacances, est-elle d'organiser un concert dans la zone sud, notamment à Dolisie en fin juillet-début août, puis un autre dans la zone nord, particulièrement à Djambala pendant les festivités de la fête nationale, le 14 août 2015.

Après ces concerts des grandes vacances interviendra celui de la reprise des cours, dit « Concert Rentrée scolaire » qui sera à sa énième prestation. C'est sera encore l'occasion d'interpréter la chanson « L'espoir de demain », un single intemporel qui incite les enfants à aller à l'école. « Avant chaque rentrée scolaire, nous devons toujours inciter les enfants à aller à l'école », déclare l'artiste.

La boucle des boucles pour cette année 2015, c'est la production scénique relative à la fête de la Nativité. Habitée à passer la fête de la Noël avec les enfants, la sœur Belle Agniélé qui a célébré celle de l'an dernier (le 25 décembre 2014) avec les enfants de la capitale économique va par le biais de sa maison de production, soit répartir pour Pointe-Noire, soit célébrer avec les enfants d'un autre département du

de la sœur Belle Agniélé est très riche pour couvrir ces différents concerts précités.

Sur la programmation de ces concerts, Claude Isidore Miéré, compte sur la volonté divine. « La louange, nous ne cesserons de le dire, est une façon d'évangéliser à travers la chanson surtout que pendant les vacances il y a une tranche de la population qui est disponible, il faut donc les occuper. Nous tenons allons le faire et l'Eternel qui est le Maître de temps et des circonstances saura créer des opportunités pour que cela se concrétise. »

Notons que la maison MCI productions se prépare pour produire de nouveau la sœur Belle Agniélé sur le plan phonographique. « La sœur Belle Agniélé va entrer en studio d'ici-là, pourvu seulement qu'elle finisse avec ce programme qui va jusqu'à la fin de l'année. N'oubliez pas que l'album Le temps de l'esprit a permis de relancer la vente de l'album Conversion. Je crois que le nouvel opus de la sœur Belle Agniélé va encore créer ce genre de vagues. »

Bruno Okokana

BASKETBALL

La Fédération française développe un partenariat avec dix pays africains

La Fédération française de basketball (Ffb) a tenu une conférence de presse mardi 9 juin à Paris, en présence notamment de Jean-Pierre Siutat, son président, de Jimmy Adjovi Boco, responsable de la branche sport de la Fondation AfricaFrance dirigée par Lionel Zinsou, de Boris Diaw, capitaine de l'équipe de France, et de Nicolas Batum, l'ailier des Bleus et de Portland.

Lors de cette conférence de presse, le président Siutat a présenté le dispositif « FFBB-Afrique », qui s'appuie sur une collaboration étroite entre 10 pays africains francophones destinée à contribuer à la promotion du basket-ball. Dix conventions ont été signées avec les pays suivants : Maroc, Tunisie, Algérie, Sénégal, Cameroun, Guinée équatoriale, Guinée, Côte d'Ivoire, Rwanda et Gabon. L'objectif de ce dispositif consiste à procéder à un transfert de compétences de la FFBB, qui partagera et transmettra son savoir-faire, notamment en formant des formateurs. La collaboration concerne les joueurs et les joueuses, les cadres techniques, les dirigeants, les officiels (arbitres et OTM) ainsi que les équipes nationales. La FFBB s'engage à aider à la marche vers l'excellence avec une véritable politique de formation par les fédérations concernées. La FFBB soutiendra également les événements sportifs organisés sur les territoires des pays conventionnés.

Nous avons posé quelques questions au Président de la FFBB, lesquelles portaient notamment sur l'éventualité d'un partenariat avec l'équipe de la République démocratique du Congo de basket-ball, la FEBACO, affiliée à la FIBA (Fédération Internationale de Basketball) depuis 1963. Cette convention va selon lui « aider au développement du basket en Afrique d'une manière structurée et ciblée par le biais des fédérations, la RDC rejoindra peut-être les 10 pays partenaires dans le futur. » Selon lui, « la porte est ouverte ».

« La FFBB essaye de répondre à un besoin et aux sollicitations des fédérations africaines d'une part. D'autre part, les liens entre la France et l'Afrique sont historiques et naturels. La FFBB souhaite ainsi contribuer au développement social et sociétal de l'Afrique par le biais de la pratique sportive et du basket en particulier. »

La FFBB a, en effet, un lien particulier avec l'Afrique, «un lien naturel car bon nombre de pratiquants, d'entraîneurs, de dirigeants, de joueuses et joueurs ayant évolué ou évoluant actuellement en équipe de France sont d'origine africaine», souligne le président de la FFBB, qui ajoute : « Mes relations avec les présidents des fédérations africaines sont amicales et sincères. » À suivre pour un futur partenariat avec la République Congo ?

Florence Gabay

CÉNI

Les élections provinciales déjà mal parties

Plus de 700 doublons ont été répertoriés pendant le traitement des dossiers à l'issue de l'opération de dépôt des candidatures aux mois d'avril et de mai 2015.

Alors que l'opinion nationale était toute ouïe le 15 juin pour connaître les noms des différents candidats retenus aux élections provinciales, la Céni s'est finalement rétractée en repoussant à plus tard la publication de la liste provisoire des candidats. Et pour cause ? La centrale électorale a préféré prendre le temps de toiletter cette liste qui n'en était pas une au regard des graves déficiences qu'elle contenait. En effet, plus de sept cent doublons ont été détectés dans cette liste pendant l'opération de dépôt des candidatures aux mois d'avril et de mai 2015. Les bureaux de réception et traitement des candidatures (BRTC), qui ont réceptionné les dossiers des impétrants avant de les soumettre au traitement, ont découvert le pot au rose. Certains candidats mal intentionnés avaient éparpillés leurs dossiers dans divers BRTC disséminés à travers la République en postulant à divers degrés sous le même nom pour maximiser leurs chances d'être élus. Par exemple, un même candidat député provincial pouvait également postuler comme candidat premier ou deuxième suppléant sur la liste d'un parti politique, ou encore comme candidat

indépendant dans trois provinces différentes. Malheureusement pour eux, leur astuce a été dénichée à temps par la Céni qui, visiblement, à du pain sur la planche pour gérer ces types de tricheries. À en croire le rapporteur de l'institution électorale, Jean-Pierre Kalamba Mulumba, qui a porté l'information sur la place publique, la Céni disposerait des identités, des photos et de plusieurs autres éléments sur les auteurs de ces fameux doublons.

Mais au lieu de sanctionner les coupables conformément à la loi électorale qui lui en donne le pouvoir, la Céni a préféré privilégier l'apaisement des esprits que requiert cette période électorale en prenant l'option d'échanger au préalable avec les chefs des partis et groupements politiques. « Nous avons le souci d'aider pour un processus apaisé. Nous avons d'abord voulu porter cette information à nos partenaires acteurs politiques, tant de la majorité que de l'opposition », s'est enquis un de ses responsables. Des discussions qu'aura d'ici la fin de la semaine la Céni avec ses partenaires politiques engagés dans le processus électoral dépendra le sort à réserver aux présumés auteurs des doublons déjà passibles des sanctions selon la loi électorale. Dossier à suivre.

Alain Diasso

COÛT DES ÉLECTIONS

Kengo wa Dondo contredit la Céni

Pour le président du Sénat congolais, toutes les opérations pourront coûter près de trois cents millions de dollars américains de moins que les chiffres avancés en février par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'abbé Apollinaire Malu-Malu.

Au sortir, le 17 juin, des échanges entre le président de la République, Joseph Kabila, et un groupe de sénateurs, le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, a souligné que le processus électoral en RDC, qui prévoit sept scrutins à organiser en 2015 et 2016, pourra coûter 900 millions USD et non pas environ 1 milliard 200 millions de dollars comme annoncé par l'abbé-président de la Céni en février dernier. « On avait prévu au départ 1 milliard 200 millions, aujourd'hui avec le rabatement, on arrive grosso modo à 900 millions. Mais c'est toujours beaucoup », a estimé Léon Kengo wa Dondo.

Selon radiookapi.net, qui relaie cette information, le président du Sénat, parlant du financement de ces scrutins, espère également que la communauté internationale intervienne financièrement pour soutenir l'organisation de ces élections.

Parmi les sujets abordés au cours de cette rencontre, il y a égale-

ment eu l'enrôlement de nouveaux majeurs. Les sénateurs ont, en effet, plaidé pour que les nouveaux majeurs soient pris en compte dans les sept scrutins qui seront organisés. Cependant, selon le calendrier électoral, les personnes ayant atteint l'âge de majorité après 2011 ne pourront participer qu'aux législatives couplées à la présidentielle de novembre 2016. La Céni, note-t-on, considère que pour les autres élections (communales, municipales, urbaines, provinciales, sénatoriales) - considérées comme les arriérés des processus de 2006 et 2011, l'enrôlement avait été clôturé en 2011 alors que les nouveaux majeurs étaient encore mineurs. « J'ai abordé le problème de nouveaux majeurs. Ces nouveaux majeurs doivent participer aux élections non plus comme on avait prévu dans le calendrier électoral, c'est-à-dire ils ne participent qu'aux élections législatives et présidentielles », a expliqué Léon Kengo wa Dondo.

Respect de la Constitution et du calendrier électoral

Il faut, par ailleurs, souligner que le gouvernement conditionne l'acceptation du financement par les partenaires des prochaines échéances électorales, par le respect de la souveraineté de la RDC.

Rappelant que lors de l'audience du chef de l'État à une délégation des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, le 11 juin, qui ont d'ailleurs insisté sur le respect de la Constitution, les représentants de l'Union européenne et du secrétaire général des Nations unies en RDC s'étaient dits « prêts à n'apporter leur appui qu'aux élections législatives et présidentielles de 2016 », qu'ils considèrent comme « plus importantes » que les autres, le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, a réaffirmé l'ouverture du gouvernement à tous les partenaires désireux d'accompagner le pays dans ces cycles électoraux. Mais il a toutefois indiqué que nul ne pouvait décréter peu important quelconque d'entre ces scrutins, hormis le constituant ou le législateur congolais. Soutenant l'initiative de dialogue prônée par le chef de l'État, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ont mis un accent particulier sur le respect des échéances électorales dans les délais constitutionnels. « La Constitution devraient être respectée, mais aussi le calendrier électoral doit être gardé, à partir de maintenant jusqu'à novembre 2016 », a affirmé Martin Kobler, au sortir de ces consultations.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

L'Asadho dénonce l'enlèvement et la détention illégale des Congolais expulsés de Brazzaville

Pour l'ONG, au nombre de vingt-six, ces victimes dont parmi elles des civils et certains ex-militaires des Forces armées zaïroises sont à ce jour détenues à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa.

Dans un communiqué du 18 juin, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a exprimé sa vive indignation face à l'arrestation et la détention illégale à la prison militaire de Ndolo de vingt-six ressortissants de la province de l'Équateur, expulsés de Brazzaville, l'an dernier, suite à l'opération Mbata ya mokolo.

Pour cette ONG, ces personnes auraient été interpellées le 14 mai 2014 à Maluku par des éléments de la Police nationale congolaise (PNC) du site de Maluku, alors qu'elles attendaient d'être embarquées pour leur province d'origine. L'Asadho a noté qu'après avoir été pendant trois jours au cachot de la base de la police à Maluku, où ils ont été conduits, ces Congolais transférés, le 17 mai 2014, au cachot du camp Kokolo subiraient plusieurs actes de torture.

Dans leurs actes, les tortionnaires de ce groupe voulaient, selon l'ONG, savoir si ces derniers faisaient partie du mouvement des Enyele, du groupe de général Munene ou s'ils travaillaient avec le sénateur Jean-Pierre Bemba. « Ils ont été traités ainsi pendant vingt et un jours », a souligné l'association. À en croire l'Asadho, ces Congolais dont elle a cité les noms dans son document seront transférés, le 6 juin, au cachot des services de sécurité, à côté de la primature, où ils seraient gardés au secret pendant dix mois. « Ils seront encore torturés et poussés à avouer qu'ils ont été recrutés à partir de

Brazzaville dans le but de renverser le régime en place à Kinshasa, alors qu'ils sont rentrés au pays suite à l'opération Mbata ya mokolo initiée par les autorités du Congo Brazzaville », a dénoncé cette ONG, qui a souligné que deux d'entre eux ont succombé pendant leur détention illégale suite aux tortures et manque de prise en charge médicale appropriée. L'Asadho a, par ailleurs, soutenu qu'en date du 18 février 2015, les survivants seront transférés à la prison militaire de Ndolo, où ils sont jusqu'à ce jour en détention illégale, sans être présentés devant leur juge naturel.

L'ONG, qui condamne le traitement infligé à ces Congolais, a relevé que ces victimes restent toujours privées de leur droit de se défendre en justice et a recommandé au ministre de la Justice et des Droits humains de mettre fin à tout acte de nature à porter atteinte aux droits reconnus aux populations congolaises par les lois de la République. Le ministre est également exhorté à veiller à ce que les éléments de la PNC, des Fardc et des services de renseignement ne soient pas instrumentalisés par les hommes politiques contre les ressortissants de la province de l'Équateur. Alors que cette ONG a appelé l'auditeur général des Fardc de libérer les personnes identifiées ci-dessus ou faire fixer leur dossier devant la juridiction compétente et d'engager des poursuites judiciaires contre les éléments de la PNC, des Fardc et des services de renseignement pour acte de torture, arrestations et de détention arbitraires.

Lucien Dianzenza

AUDIOVISUEL

La RDC à l'heure du numérique

À ce jour, seules huit chaînes se sont conformées à la nouvelle disposition pendant que d'autres continuent d'œuvrer en mode analogique en attendant son extinction sur toute l'étendue du pays. Toutefois, un délai de grâce leur est accordé pour acquérir les équipements adaptés.

Ça y'est. Après plusieurs mois de suspense, le basculement du paysage audiovisuel congolais en mode TNT (Télévision numérique terrestre) est effectif depuis le 17 juin. C'est depuis le site d'émission de Binza Pigeon qu'a été lancée officiellement cette nouvelle technologie de pointe qui met fin au système analogique dans lequel avait jusque-là fonctionné la télé congolaise. Déjà, les ménages disposant des postes téléviseurs numérisés ont pu, depuis ce jour, palper les effets bienfaiteurs de la TNT. La qualité de l'image et du son s'est trouvée améliorée au grand bonheur des téléspectateurs. À ce jour, seules quelques huit chaînes de télévision (Kin 24, Télé 50, B One, Digital Congo, Tropicana, AA, RTN1 et RTNC) se sont conformées aux exigences qu'impose ce mode numérique pendant que la plupart continuent d'œuvrer dans l'analogie. Un délai de grâce leur est accordé pour qu'elles se conforment à la nouvelle disposition en acquérant des équipements adaptés et en réglant des détails administratifs qui s'imposent. Les difficultés sont telles qu'au niveau particulièrement des chaînes privées, il y a lieu de se demander si elles seront à même de supporter la facture du numérique. D'où l'appui du gouvernement est attendu pour aider les patrons des chaînes privées à accéder à la TNT. Pour le ministre des médias, Lambert Mende, le gouvernement attend d'être saisi à ce sujet pour s'exécuter en examinant le cahier des charges de chacun. Et pendant que coule ce délai de grâce censé ne pas excéder l'année civile en cours, la dif-

fusion numérique se fera de manière simultanée avec l'analogique.

Ce temps devra également être mis à profit par des ménages modestes ne disposant ni de récepteurs TV numérisés, ni de matériel d'adaptation à la TNT ou décodeurs de pouvoir s'en procurer avant l'interruption totale de l'analogie hertzienne sur toute l'étendue du territoire national. Progressivement, la télévision congolaise sera entièrement diffusée en mode numérique. Déjà, un diffuseur public mis en place par le gouvernement s'y attelle. Il s'agit de l'entreprise Renatelsat chargée du transport et de la diffusion du signal en provenance des éditeurs de programmes de la télévision gratuite aux quatre coins du pays. Entre-temps, un appel d'offres international relatif à la conception, à la fourniture, à l'installation et à la mise en service d'un réseau national devant appuyer ce diffuseur public a été lancé. C'est dire que le marché reste ouvert à tout opérateur désireux de s'investir dans le secteur de l'audiovisuel en qualité de diffuseur privé. Au nombre d'avantages que présentent la TNT, il faut noter, outre la qualité du son et de l'image, la constitution d'un stock de fréquences affectées à l'usage du secteur des télécommunications de nouvelles générations de l'Internet mobile ou la téléphonie mobile 4G. En effet, la sous-bande UHF située entre 700 MHz et 800 MHz amputée, par voie de conséquence à la TNT, est de ce fait reversée à ces services de communications électroniques émergentes mettant ainsi fin aux assignations de fréquences pour la télévision en analogie. Rappelons que cette mutation de l'audiovisuel congolais à la TNT fait suite à l'engagement pris par l'État congolais au titre de l'Accord de Genève de 2006 de l'Union internationale des télécommunications de se doter de cette nouvelle technologie à l'instar de tous les autres États signataires dudit Accord.

A.D.

FOOTBALL

Fausse rumeur, Nonda Shabani n'est pas décédé

L'ancien capitaine des Léopards de la RDC et meilleur buteur de la L2 de Monaco en 2003 avec 26 buts, Nonda Shabani Chris (38 ans), est bien vivant, contrairement à une fausse rumeur partie des réseaux sociaux et annonçant son décès suite à un accident de circulation à Kinshasa.

La fausse rumeur du décès de Nonda Shabani Chris a circulé à la vitesse de l'éclair sur la toile, le 16 juin, sur notamment les réseaux sociaux Twitter et Facebook où sont logés des milliers d'amoureux du football congolais. Elle indiquait que l'ancien capitaine des Léopards de la RDC et meilleur buteur de la L1 de Monaco serait décédé lors d'un accident de circulation à Kinshasa. La nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre. Des coups de fils ont été donnés, chacun cherchant à savoir ce qui était arrivé à l'un des rares footballeurs congolais meilleurs de sa génération à avoir disputé une finale de la Ligue des champions d'Europe (finale perdue face à Porto, après avoir éliminé Real Madrid en quart de finale et Chelsea en demi-finale avec un troisième but de Nonda) avec le club du Rocher. Après quelques heures de stupeur, la rumeur s'est finalement avérée fausse. Bien plus, Nonda Shabani qui séjourne à Kinshasa a même visité les Léopards de la RDC dans leur hôtel avant le match, pour les féliciter et les encourager, surtout les jeunes binationaux dont il était l'idole lorsqu'il jouait à Rennes, Monaco, avant d'aller à l'AS Roma en Italie et ensuite à Blackburn Rovers en Angleterre pour finalement terminer sa carrière de footbal-



Chris Nonda Shabani n'est pas mort contrairement à une rumeur

leur à Galatasaray en Turquie. L'ancien capitaine des Léopards, qui est souvent entre deux avions, s'occupe aujourd'hui de ses affaires privées après avoir raccroché les crampons. Il n'oublie cependant pas le football, étant conseiller au sein de l'AS Dragons de Kinshasa. Toujours soucieux de l'encadrement de la jeunesse RD-congolaise, l'on apprend de son entourage proche qu'il réfléchit sur les voies et moyens d'apporter son soutien palpable à cette jeunesse. Déjà, Nonda organise, à travers sa fondation, une compétition de football scolaire à Kinshasa pendant les vacances, une sorte de vivier de détection de jeunes talents de football à Kinshasa. Somme toute, celui qui se faisait appeler « Anaconda » du côté de Galatasaray pour son efficacité devant les buts est bien vivant, en séjour chez lui à Kinshasa, et attristé que l'on répande aussi facilement une nouvelle si fausse et lugubre à son sujet.

Martin Enyimo

JUSTICE

Dix-sept adeptes de Joseph Mukungubila condamnés à vingt ans de prison

Ces personnes ont été reconnues coupables de « détention illégale d'armes de guerre, rébellion et meurtre » par le tribunal militaire de Lubumbashi.

Le dossier judiciaire mettant aux prises l'État congolais à un groupe d'adeptes du pasteur Mukungubila accusé d'avoir planifié et organisé les attaques meurtrières du 30 décembre 2013, menées simultanément sur plusieurs sites stratégiques du pays (Kinshasa, Kindu, Lubumbashi), vient d'atteindre son épilogue. Sur les trente-deux personnes arrêtées dans la foulée

desdits événements à Lubumbashi, dix-sept viennent d'écopier de vingt ans de prison. La sentence du tribunal militaire de Lubumbashi prononcée le mercredi laisse entrevoir le côté périlleux et dangereux de l'opération de déstabilisation des institutions conduite par cette horde d'adeptes du « Ministère de la restauration à partir de l'Afrique noire ». Condamnés pour « détention illégale d'armes de guerre, rébellion et meurtre », les dix-sept adeptes du pasteur Mukungubila ont pris l'option d'interjeter appel, soutenus dans leur démarche par leur avocat Maître Gérard Lumu Chipamba. D'autres prévenus dans ce procès, près d'une dizaine, avaient dans le

même temps été acquittés faute de preuve suffisantes. À noter que bien avant ce verdict de la Cour militaire de Lubumbashi, d'autres adeptes du pasteur avaient été condamnés, le



Des prévenus à l'ouverture du procès

10 juin, à des peines allant de sept à quinze ans de prison pour des chefs d'accusation similaires.

Pour rappel, le 30 décembre 2013, des assaillants se réclamant du pasteur Joseph Mukungubila avaient attaqué plusieurs lieux stratégiques de Kinshasa. Presque simultanément, un petit groupe d'hommes armés tentait de s'emparer de l'aéroport de Kindu, dans l'est du pays. Exilé en Afrique du Sud, Joseph Mukungubila, candidat malheureux à la présidentielle de 2006, continue de nier les faits parlant d'un coup monté contre sa personne. Il est jugé par contumace à Kinshasa.

Alain Diasso



La collaboration est essentielle pour stimuler le commerce en Afrique, selon DHL

5 juin 2015 : Des dirigeants d'entreprise du monde entier se sont réunis la semaine dernière au Cap à l'occasion du Forum économique mondial sur l'Afrique, sous le thème Alors et à présent : Réimaginer l'avenir de l'Afrique. Selon Charles Brewer, directeur général de DHL Express Afrique subsaharienne, le thème du forum était on ne peut plus approprié compte tenu de la montée en puissance de l'Afrique au cours des dernières décennies.

Participant à divers débats organisés lors de la conférence, M. Brewer a déclaré que, bien que l'Afrique soit l'une des dernières frontières de la croissance et du développement économiques, les dirigeants devaient définir sans attendre la meilleure approche pour permettre au continent d'aller de l'avant et consacrer tous leurs efforts à sa mise en œuvre. Pour veiller à ce que l'Afrique dispose des moyens pour poursuivre et amplifier sa dynamique de croissance actuelle, les chefs d'entreprise, le gouvernement et la communauté doivent collaborer en vue de faciliter les échanges commerciaux avec l'Afrique.

Selon M. Brewer, l'augmentation du nombre de petites et moyennes entreprises (PME) constitue un moteur de croissance puissant pour le continent. « La région offre d'innombrables opportunités inexploitées, qui peuvent permettre aux PME de corriger les lacunes actuellement non comblées par les grandes entreprises. L'industrie manufacturière à grande échelle est encore à un stade quasi embryonnaire en Afrique et, à ce titre, il y a clairement un potentiel pour les PME du secteur manufacturier. »

Établi en Afrique en 1978, DHL est aujourd'hui présent dans chaque pays et territoire africains, et l'entreprise connaît très bien les enjeux et les



Charles Brewer

caractéristiques propres au continent. Selon M. Brewer, c'est la capacité de l'Afrique à renforcer la connectivité et les échanges interafricains qui lui offrira les meilleures chances d'aller de l'avant. Il évoque le dernier indice de connectivité mondiale de DHL, qui a montré que l'Afrique était le continent le moins connecté au monde en termes de facilité de déplacement des personnes, de commerce, d'information et de finance. « Tous les pays africains devraient donc consacrer leurs efforts au développement de la connectivité sur le continent et à la mise en place de relations commerciales », précise-t-il.

Lors d'un débat sur l'Avenir du commerce organisé dans le cadre du Forum économique mondial sur l'Afrique, les participants ont souligné le fait que seuls 12% de l'ensemble des échanges commerciaux des pays africains s'effectuent avec d'autres pays africains et que le continent ne représente que 3% de la valeur ajoutée du commerce mondial.

« L'Afrique doit lever les obstacles qui entravent

les activités des entreprises et être en quête permanente de nouveaux accords commerciaux dans la région, car ces derniers pourraient augmenter considérablement le niveau des échanges. L'Afrique a déjà bénéficié de plusieurs partenariats commerciaux comme la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la CEDEAO, en attendant le lancement imminent de l'Accord de libre-échange tripartite (ALE). Ces évolutions sont importantes pour l'Afrique et il est essentiel de poursuivre ces relations de collaboration et, surtout, de les mettre en œuvre de manière cohérente. »

« Le gouvernement et le secteur privé doivent de ce fait travailler ensemble pour créer un environnement durable et solidaire et chercher des solutions facilitant les activités commerciales et l'épanouissement de l'environnement commercial. Assister à un forum tel que le Forum économique mondial enrichit forcément vos connaissances, mais pour moi, son apport le plus précieux est le fait qu'un grand nombre de discussions remettent en question vos convictions et vos valeurs. À titre d'exemple, les sessions concernant l'égalité homme-femme dans l'entreprise, la numérisation de l'Afrique et le fait d'être une entreprise socialement responsable fournissant une valeur partagée et solidaire m'ont vraiment rappelé l'importance de ces enjeux. Ces sujets ont toujours été en tête des priorités de DHL, mais il est toujours passionnant d'entendre comment d'autres organisations gèrent ces questions et d'en tirer des enseignements », conclut M. Brewer.

Contact médias :

Megan Collinicos

Responsable Publicité et relations publiques,

Afrique subsaharienne

DHL Express

Tél. : +27 21 409 3613 ; tél. portable : +27 76 411 8570

megan.collinicos@dhl.com

DHL - Le Groupe de Transport et Logistique Mondial

DHL est la première marque mondiale du secteur de la logistique. Le groupe de divisions de DHL offre un portefeuille inégalé de services logistiques, qu'il s'agisse de la livraison de paquets nationaux et internationaux, de courrier express international, du transport routier, aérien et maritime ou de la gestion de la chaîne d'approvisionnement industriel. Avec plus de 325 000 employés répartis dans plus de 220 pays et territoires à travers le monde, il met en contact les personnes et les entreprises, de manière sûre et fiable, permettant des flux commerciaux mondiaux. Avec des solutions spécialisées pour les marchés et les secteurs en croissance, dont le commerce électronique, la technologie, les sciences de la vie et les soins de santé, l'énergie, l'automobile et la vente au détail, ainsi que par son engagement prouvé en faveur de la responsabilité sociale de l'entreprise et par une présence inégalée sur les marchés en développement, DHL se positionne de manière résolue en tant que « Le groupe de transport et logistique mondial ». DHL fait partie du groupe Deutsche Post DHL. En 2014, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 56 milliards d'euros.

Pour tout complément d'information : www.dpdhl.com

Catalogue d'images disponibles : http://www.dpdhl.com/en/media_relations/media_library.html

COGÉLO

La société appuie le gouvernement dans la lutte contre la pauvreté et le chômage

C'est ce qui ressort de l'entretien que Les Dépêches de Brazzaville ont eu ce mercredi 17 juin avec Daniel Mombouli, directeur de la Congolaise de gestion de la loterie (Cogelo) dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quelles sont alors les missions d'une loterie comme la Cogelo et d'un directeur départemental ?

Daniel Mombouli (DM) : Les missions d'une loterie comme la Cogelo consistent à collecter l'épargne nationale disséminée à travers tout le pays afin de l'orienter vers des objectifs socio-économiques. Et aussi participer à la réduction de la pauvreté. Quant au directeur départemental, il se doit entre autres de coordonner, d'orienter et de contrôler toutes les activités commerciales, administratives et financières dans le département, participer à l'élaboration de la politique générale de la société et veiller à son application et à sa mise en œuvre. Et enfin veiller à la régularité de toutes les opérations d'exploitation et de traitement des paris en présence de l'huissier de justice.

LDB : Hier, nombreux jouaient à cœur ouvert à ce jeu, mais aujourd'hui le constat est que plusieurs turfistes sont hésitants. Votre réaction à ce sujet.

D.M : L'éclairage apporté aux parieurs est que les gains payés par Cogelo sont calculés en fonction du volume des ventes, du nombre des gagnants et du taux de redistribution. Il n'y a donc aucune opacité sur cette question.

LDB : Participez-vous aux actions de bienfaisance pour des personnes vulnérables ou aux démunies ?

D.M : Oui, les démunis et les personnes vulnérables, nous les assistons tant soit peu lorsque la santé de l'entreprise le permet. À titre d'exemple, la remise des tricycles et de don de médicaments à Pointe-Noire. Et aussi le don des tables bancs et de médicaments dans les orphelinats à Brazzaville.

LDB : Quelles sont les différentes lignes de jeu que vous proposez à vos turfistes ?

D.M : Nous proposons à nos turfistes en ce qui concerne le PMU (Pari mutuel urbain) deux gammes de produits, notamment pour les enjeux au PMU avant la réunion (ALR) ; le quinté simple, quinté



Le DD Daniel Mombouli en plein Interview

plus, quarté simple, quarté plus, tiercé, couplé, deux sur quatre et le pari simple. Et pour les enjeux au PMU pendant la réunion (PLR) ; le trio, le jumelé et le simple. Il y a aussi le pari foot avec Coge-Sport, le loto à boules et les jeux de grattage (tobola cash et taxi plus).

LDB : Appuyez-vous le gouvernement de la République dans la lutte contre le chômage ?

D.M : Evidemment oui. Cela se passe par l'élargissement de notre réseau commercial et par l'ouverture de nouvelles salles PLR, car cela nécessite des recrutements des jeunes pour leur procurer de l'emploi. Il en est de même avec la « franchise », un nouveau partenariat mis en place par la Cogelo.

LDB : Votre mot de la fin

D.M : Ce sera d'abord à l'endroit de nos parieurs, de continuer de nous faire confiance, car la Cogelo on le dira jamais assez, grâce à ses gains n'apporte que du bonheur. Ils devraient ainsi participer massivement au jeu Coge-Sport qui va bientôt être lancé. Ensuite à l'endroit des agents de Cogelo des départements de Pointe-Noire et du Kouilou de soutenir la vision de la direction générale qui est celle de la redynamisation de la structure. Et quant aux perspectives, elles sont celles de la modernisation de l'outil de travail.

Propos recueillis par Faustin Akono

INSERTION PROFESSIONNELLE

Des formations pour les jeunes et les micros entrepreneurs

L'atelier de validation du dispositif de collectes des candidatures et de mobilisation concernant la composante 1 du projet PDCE a eu lieu le 11 juin à Pointe-Noire en présence d'Auxence Léonard Okombi, superviseur du projet qui avait à ses côtés Michel Mouanga, le coordinateur.

Près d'une cinquantaine de participants ont pris part à cet atelier dont le but était d'échanger sur la stratégie de sensibilisation et de recrutement pour les deux autres sous composantes qui comprennent le module 1 du projet de développement des compétences pour l'employabilité des jeunes (PDCE) initié par le gouvernement congolais avec l'appui de la Banque mondiale. Cette formation intervient après celle qui a eu lieu récemment à Pointe-Noire sur la formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables.

Des exposés suivis de débats sur la sous composante formation professionnelle pour les micros-entrepreneurs et formation basée sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage pour les jeunes adolescents déscolarisés ont dominé les séances tenues dans un esprit participatif.

Pour Michel Mouanga, les micro entrepreneurs seront appuyés dans le cadre de la gestion des affaires et bénéficieront de la formation de renforcement de capacités dans leur spécialité. Chaque formateur aura à former près de 140 micros entrepreneurs. Les formations vont durer

huit semaines. Puis, il a rappelé que dans la sous composante 1, près de treize métiers tels la menuiserie, la maçonnerie, le carrelage, l'hôtellerie, la broderie, la pâtisserie, la mécanique générale... sont prévus. Près de 1000 jeunes de Brazzaville et de Pointe-Noire en seront bénéficiaires. Après les exposés sur les deux sous composantes, les participants ont suivi en fin de journée la conférence préalable à la soumission des propositions techniques et financières relatives au recrutement des prestataires.



Legendes et crédit photos: Michel Mouanga et Auxence Léonard Okombi à l'ouverture de la formation crédit photo «Adiac»

Le projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) consiste à promouvoir l'acquisition de compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant dans les zones urbaines afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus. « C'est une préoccupation du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi et le président de la République tient à sa réalisation. C'est pourquoi les différents acteurs doivent s'impliquer sans réserve pour sa réussite », a dit Auxence Léonard Okombi.

Hervé Brice Mampouya

PROJET MOHO NORD

Total E&P Congo organise des journées découvertes médias

Ces journées qui se déroulent du 18 juin au 19 juin sont une occasion permettant aux nombreux journalistes de la presse locale et internationale de connaître l'essentiel des activités de cette société au Congo dont l'accent sera mis, pour cette édition, sur le Projet Moho Nord.

Lors de la première journée, il a été question de la présentation de la filiale, du projet Moho Nord et du contenu local en rapport avec la formation des cadres, respectivement par Pierre Jessua (directeur général), Yves Duteil (chef du projet) et Catherine Sanchez (local content lead). Ensuite s'en est suivie la visite guidée par les journalistes de yard Boscongo, de la base MHN et de yard Friedlander. Et la fin de la journée était marquée par une séance de discussions au cours de laquelle des différentes réponses aux questions posées par les journalistes ont été apportées par les conférenciers. On retiendra que le projet Moho Nord signe l'ambition de

Total E&P Congo, premier opérateur du pays et partenaire de sa croissance énergétique depuis 1969, de pérenniser sa contribution à l'avenir énergétique du pays. La mise en service de ces deux développements, en 2015 puis en 2016, marquera une nette relance de sa production opérée, en la portant au-delà de 200.000 barils par jour, un niveau record depuis le début de ses activités au Congo.

« Nouvelle étape majeur dans la valorisation des ressources de l'offshore profond du Congo, le projet Moho Nord met en œuvre toutes les expertises capitalisées par le Groupe dans ce domaine décisif pour l'avenir énergétique. Il cible les découvertes non encore exploitées réalisées sur le Permis d'Exploitation (PEX) Moho Bilondo où la production congolaise en eaux profondes a été lancée par la mise en service du FPU (Floating Production Unit) Alima en 2008. Fruit d'une stratégie de valorisation optimale de ces ressources alliant mises en

valeur de nouvelles ressources technologiques et maximisation de la récupération d'hydrocarbures sur un champ mature », a indiqué Pierre Jessua. Ce projet conduit au développement simultané d'un projet neuf (Moho Nord) et d'un projet d'augmentation des capacités d'Alima (Moho Phase 1bis).

Que peuvent être les grands engagements de Moho Nord ?

Sur le plan sécurité et environnement, l'ambition est celle d'exemplarité, car pilote de la démarche culture sécurité au sein des projets de développement de l'Exploration-Production de Total, Moho Nord place la prévention de tous les risques au cœur de toutes ses activités. L'architecture de Moho Nord, développement neuf du Projet, a été conçue pour limiter au maximum son empreinte environnementale. Absence complète de brûlage de gaz en conditions normales d'opérations, mise en œuvre des meilleures technolo-

gies pour réduire les émissions de gaz liées aux opérations et exportation sur le site de Nkossa des surplus de gaz associé (non utilisés pour le gaz lift) assureront une limitation optimale des émissions.

Pour les conférenciers, Moho Nord sera également le premier développement du Congo à réinjecter la totalité de ses eaux de production dans les réservoirs. Et en réponse aux attentes des autorités congolaises, Moho Nord déploie une stratégie engagée de soutien au développement industriel du pays. Tout en développant les capacités industrielles locales durant sa phase de fabrication, le Projet met en œuvre un large transfert de compétences et de technologies, afin de créer les conditions d'un accroissement durable des compétences, des savoir-faire et capacités industrielles locales qui permettront à ces entreprises de participer à l'exploitation du site.

Quelques dates-clés du projet

Parmi celles-ci il y a, entre autres, mars 2013 (décision finale d'investissement), octobre 2013 (découpage de la 1ère tôle d'acier de la TLP), mars 2014 (début de la construction de la coque du FPU), juin 2014 (début de la fabrication des ombilicaux), octobre 2014 (début de la campagne de forage sur Moho phase 1 bis), 2e trimestre 2015 (début de la campagne de forage sur Moho Nord), juin 2015 (lancement de la campagne d'installation offshore), 3e trimestre 2015 (arrivée de la TLP et du STAD sur site), 2e trimestre 2015 (first Oil Moho phase 1 bis), 3e trimestre 2016 (arrivée du FPU sur site) et 2e semestre 2016 (first Oil Moho Nord).

Notons que les travaux prennent fin ce vendredi avec la présentation des activités opérationnelles, des enjeux HSE, des contrats de partage de production, de la politique de contenu et de la politique de responsabilité sociétale et la visite guidée du Terminal pétrolier de Djéno.

F.A.

MOTS FLÉCHÉS N°069

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°069

ZONES DÉFINIES	ÉMANA	LEURRE	ABRÉVIATION POUR DES AFFECTIONS L'IRLANDE	ÉPLUCHÉS	BLUF-FEUSES	ALLONGÉ
FEMMES EN PRISON	BIEN RECUE AU SALON	LIT DE PAILLE		ARME DE ROLAND	CRÈME PARFUMÉE	
				AVEC LES AUTRES		
FAISANT LE POINT				CLAIRE		
CONDUIRE				IL FINIT SOUVENT EN BOÎTE		
BOUGE			UN VENT EN MÉDITERRANÉE			
QUEST-EST			TOILETTE ET PARURE			
	PRÉNOM FÉMININ		HORS SERVICE		CÔTÉ DU SOLEIL	
	POT SUR LA TABLE		ANIMAL DE LA CRÈCHE		AUQUEL ON APPORTE DE L'EAU	
IMPÔT INDIRECT		PRINCIPE CHINOIS		ORIGINAIRE DE		
VOIX POUSSÉE		COSTAUD		MOI DE PSY		
		BRUIT DE TÉLÉPHONE				ÉVÉNEMENT IMPRÉVU
ÉRAILLÉ				POLIT À LA MEULE		
EMPIRE AMÉRICAIN				PIÈCE ROUMAINE		
	LAWRENCIUM		ANIMAL BON DORMEUR			REVIENT À LA VIE
	TENDRE		ÉTABLISSEMENTS			
GRUPE MUSICAL BRETON	DIAPRÉE			ADMINISTRÉ		
	PIERRE			EXPLOSIF TRÈS PUISSANT		
			AUTOUR DE LA DANSEUSE		AVANT LA DATE	
			INSPIDE		FLEUVE ITALIEN	
DOLÉANCES				C'EST DU VIDE		
CHEF DANS LE MILIEU				ÉLÉMENT D'UNE CHARRUE		
		MODÈLE DE PEINTRE	ABRÉVIATION SUR LE CALENDRIER		RÉPUBLIQUE ARABE UNIE	
					RAYON BRONZANT	
COLORER				NOUER LES LIENS DU MARIAGE		
EXCROISSANCE						
			TOURNE			

>FACILE

4	1			6	9		
6			5	7			
7		5			2	3	4
1	2		7	5		6	
		6				2	
		4		2	1		3
	4	3	1			7	2
			9		5		1
			2	7			9
							3

>MOYEN

		8	6				3
2		7	1			4	
	1	6	8	3	4		
6	9			1			
	8	5				2	9
			9			8	4
			3	1	7	9	8
		3			8	6	1
2					6	5	

>DIFFICILE

8	6						3
	7			6	2	9	
			3			6	2
	8		7	2		4	3
			4		3		
4		9		8	6		7
	1	8			7		
		6	8	3			1
2							8
							5

MOTS CROISÉS N°069

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Elles sont l'ossature. - 2. Monnaie-du-pape. Pascal. - 3. On la jette pour mouiller. Qui va par deux. - 4. Ancienne province de la Chine. Grande étendue d'eau. - 5. Quand il sert, il serre. Tête de Provence. - 6. Négation. Variété de prunes. Cube de lard. - 7. Étendue de dunes. Terre divisée. Le bon prête à rire. - 8. (Qu'il) cache la vérité. Se sauve. - 9. Maréchal yougoslave. Qui ne brille pas. - 10. Fours utilisés par les verriers pour refroidir.

>VERTICALEMENT A. Instrument à vent. - B. Plate-forme de bateau. Prendrait le chemin. - C. Bout de saxophone. Foyer rural. - D. Elle fait la valeur d'un objet. Mets d'âne. - E. Elle peut voler dans les deux sens. Gardien, au ciel. - F. Désinence verbale. Déplacé. Dans les règles. - G. Scorpion d'eau. Métal. - H. Bel emplumé. Arrivé à maturité. - I. Blondit quand on brunit. Qui convient parfaitement. - J. On les trouve dans les cabanes des jardiniers.

MOTS À MOTS N°069

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et trois lettres proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① **RUER** + **ERS** = **S** | | | | | | |
- ② **MENE** + **RUE** = | | | **M** | | | |
- ③ **RUEE** + **SEC** = | | | | | | **E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°068

A	A	P	I	B	T							
E	V	I	C	T	I	O	N	I	R	A	Q	
A	N	C	R	E	D	E	T	E	N	U		
A	N	F	R	A	C	T	U	O	S	I	T	E
C	O	O	P	E	R	E	R	T	O	N		
V	E	S	U	U	S	V	E	T	O			
M	C	E	C	I	C	O	R	T				
L	E	A	R	R	E	P	A	R	E	N	T	
N	I	E	C	E	A	V	A	R	I	E		
O	T	E	S	E	R	A	C	V				
U	S	U	S	E	L	I	D	E	R			
V	A	L	T	O	P	E	T	O	L	E		
L	F	E	N	E	T	R	E	M				
K	E	P	I	S	R	I	P	U	E			
N	A	N	O	E	V	E	R	E	S	T		
C	E	S	H	A	S	E	G	U	E	S		

SUDOKU N°068

9	1	4	3	2	8	7	5	6
3	2	7	6	9	5	4	1	8
5	6	8	1	7	4	9	2	3
2	7	6	8	5	9	3	4	1
4	3	9	7	1	6	5	8	2
1	8	5	4	3	2	6	7	9
8	4	2	5	6	3	1	9	7
7	9	3	2	4	1	8	6	5
6	5	1	9	8	7	2	3	4

6	5	9	3	8	1	2	7	4
7	2	8	4	5	9	6	1	3
4	3	1	6	7	2	8	9	5
1	9	3	5	2	8	4	6	7
8	6	7	1	9	4	5	3	2
2	4	5	7	3	6	9	8	1
5	1	2	8	6	3	7	4	9
3	7	6	9	4	5	1	2	8
9	8	4	2	1	7	3	5	6

1	3	5	8	7	9	2	6	4
9	2	7	3	6	4	1	8	5
8	6	4	1	2	5	9	7	3
7	1	3	5	4	2	6	9	8
6	5	2	9	3	8	4	1	7
4	9	8	7	1	6	3	5	2
5	4	6	2	9	7	8	3	1
3	8	9	4	5	1	7	2	6
2	7	1	6	8	3	5	4	9

MOTS À MOTS N°068

1/ REMERCIER - 2/ HÉRITIÈRE - 3/ ENTRETIEN.

ENSEIGNEMENT ÉSOTÉRIQUE

« L'Homme de la rue » édifié sur la franc-maçonnerie et ses vrais enseignements

Au cours d'une conférence de presse publique organisée par les membres de la délégation du Souverain sanctuaire international (SSI) et de l'Ordre maçonnique oriental Memphis Misraïm (Omomm), en début de semaine, à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville, le public a été édifié sur les valeurs de cette association.

La conférence de presse a été animée respectivement par le président du SSI de l'Omomm, Antoine Palfroy, 33° 66° 90° 95° 99°, et le souverain grand maître de la Grande Loge orientale régulière de France (Glordf), Richard Marty, 33° 66° 90° 98° vice-président, président du Sanctuaire national. Ces deux hommes ainsi que les membres de la délégation qui les accompagnaient sont arrivés au Congo pour installer la Grande Loge orientale territoriale du Congo (Glotc). Ils ont saisi cette opportunité pour expliquer ce que c'est que la Franc-maçonnerie, tout en répondant aux préoccupations mêmes les plus tabous dites par « l'Homme de la rue » ainsi que toutes les idées préconçues d'avance sur la Franc-maçonnerie.

Ils ont d'entrée de jeu expliqué au public que la Franc-maçonnerie en France est apparue à la fin du 17^e et 18^e siècles sur les pratiques rituelles anglo-saxonnes. La Franc-maçonnerie est fractionnée par des pratiques, des rites, des obédiences des grandes loges, chacune ayant leurs spécificités. Bien qu'assez complexe, tout cela est par ailleurs beaucoup plus antérieures, puisqu'elle se réfère d'une part pour certains aux bâtisseurs des Cathédrales et pour d'autres, ceux qui pratiquent les

rites des Memphis et Misraïm, celles qui remontaient depuis la construction des pyramides, c'est-à-dire quelques milliers d'années avant, mais le principe étant le même. Globalement la Franc-maçonnerie est une académie où l'on pratique l'art royal, c'est une école de vie où l'on vient chercher la vérité. Donc, le travail de la Franc-maçonnerie est le travail de recherche de vérité, une étude de morale et enfin la pratique de la solidarité, la charité et le développement des nobles sentiments d'altruisme.

La plus haute dignité du franc-maçon est celle de sa qualité de frère ou de sœur, parce que la Franc-maçonnerie à l'époque de Napoléon Bonaparte a été la première à mettre en place la parité entre l'homme et la femme, ce qui ne se pratique pas réellement à grande échelle à l'heure actuelle, mais la particularité de la Grande Loge orientale régulière de France est une grande obédience qui pratique la mixité sans obligation. On peut très bien comprendre que les hommes peuvent rester entre eux et les femmes peuvent rester entre elles, mais ils appliquent la libre circulation de l'homme et de la femme dans le temple. Il n'y a pas de place prédisposée pour l'homme ou pour la femme; la femme étant l'égal de l'homme.

Car « la femme est l'avenir de l'homme », dit Aragon. Et pour les francs-maçons, la sœur est le reflet dans le miroir de l'homme. La Franc-maçonnerie c'est quelque chose de discret et le seul secret qu'il y a c'est le secret d'appartenance aux rituels maçonniques qui sont des rituels de bâtisseurs,



Les intervenants et le public Photo/photo Adiac

de constructeurs. Il n'y a rien de négatif qui puisse faire peur à « l'Homme de la rue ».

Ils ont répondu aussi à la question de savoir si la Franc-maçonnerie est un triptyque liant le sexe, le pouvoir et l'argent. « La Franc-maçonnerie n'est pas un triptyque où il y a sexe, pouvoir et argent où l'on rentre hétérosexuel pour en sortir à un certain degré homosexuel ; non, en ce moment-là, vous confondez Franc-maçonnerie et Dallas. La Franc-maçonnerie n'est pas un monde idéaliste en se rend compte des difficultés, elle n'est pas non plus un lieu de copinage ou d'affairistes qui favorise le népotisme. »

Établissons la différence entre la Franc-maçonnerie et une secte, Ri-

chard Marty a dit : « La Franc-maçonnerie n'est pas une secte. Bien au contraire, nous luttons contre toute notion de sectarisme, la secte étant tout endroit où l'on vous retire votre liberté de penser. Alors qu'à la Franc-maçonnerie, vous venez pour mettre en exergue votre liberté de pensée. Et d'ail-



Les intervenants et le public Photo/photo Adiac

leurs la Franc-maçonnerie est signataire de chartes de toutes les obédiences françaises qui peuvent se développer en France. Nous ne sommes pas une secte ni une religion qui travaille avec la loi du démon, mais bien au contraire, nous luttons contre toute loi négative qui pourrait inféoder l'homme ou la femme ». Il a ajouté que le maçon est libre contrairement à celui qui est dans une secte.

Pour être admis à la Franc-maçonnerie c'est compliqué. Or, pour entrer dans une secte, c'est extrêmement facile, on accueille les nouveaux venus à bras ouverts. Mais pour sortir ce n'est pas facile. Alors que pour sortir de la Franc-maçonnerie c'est plus simple, il suffit d'écrire sa lettre de démission avec les explications

et vous êtes libre. Il n'y a aucune interdiction en Franc-maçonnerie, si ce n'est de ne pas fumer, boire, manger dans une loge, car une loge est un laboratoire de recherche et de travail. C'est une association qui est fondée sur la loi de 1901 suivant le Code civil français.

Les deux intervenants n'ont pas manqué de dire quelque chose sur la jeunesse d'aujourd'hui qui s'active à vouloir intégrer la Franc-maçonnerie. « Les jeunes d'aujourd'hui se disent qu'ils n'ont pas de travail et voudraient rentrer dans la Franc-maçonnerie pour en trouver plus vite, ou n'ont pas d'argent et voudraient entrer dans la Franc-maçonnerie pour en gagner plus vite. Ils oublient que pour entrer dans la Franc-maçonnerie, il vaut mieux avoir déjà un travail parce qu'il y a des cotisations à payer, et ce n'est pas à nous de payer pour les nouveaux adhérents. La charité bien ordonnée commence par soi-même, on ne peut se mettre en péril pour aider les autres, on doit d'abord s'aider soi-même. Ceux qui viennent pour ça sont vite démasqués. Cependant, il n'y a pas de distinction pour être franc-maçon, ni de religion, ni de profession, ni de profession de foi, ni financière, c'est simplement la volonté. On n'y entre pas en maçonnerie comme on rentre à l'épicerie pour acheter une bouteille d'eau. Avant d'y entrer, on se renseigne. » Pour tous contacts : memphis.congo@yahoo.fr

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Sortir de la démocratie de la Baule

La Baule, c'est cette ville où eut lieu le sommet des chefs d'États d'Afrique et de la France, les 20 et 21 juin 1990. Elle a laissé des traces indélébiles sur les pays qui y participèrent. Aujourd'hui encore, quand on évoque La Baule, reviennent les objurgations comminatoires du président français François Mitterrand qui subordonna, alors, l'aide à la démocratisation. « L'aide sera plus tiède pour les régimes autoritaires, et plus enthousiaste pour ceux qui auront franchi le pas ».

Le Sommet de la Baule marque donc le début du processus de démocratisation au forceps en Afrique noire francophone. Cette démocratie « jacobine » a causé beaucoup de dégâts dans de nombreux pays qui n'ont pas toujours réussi la greffe démocratique qui ne tenait pas compte des réalités concrètes sur le terrain. À quelques rares exceptions, les conférences nationales ont accouché de monstres. Le Congo n'y a pas échappé. Les contradictions ont souvent quitté le champ politique dans un pays où Youlou et Opaugault, les pères de l'indépendance, nous ont donné l'exemple d'une compétition politique saine, hormis

l'épisode sanglant de 1959. L'inimitié entre les deux hommes était pourtant proverbiale. Mais, ils ont su, dans l'intérêt supérieur de la nation, cheminer côte à côte, regardant, sans louvoier, dans la même direction. Opposés doctrinalement, ils ont pourtant œuvré main dans la main. On se souvient de la tournée de l'unité nationale qu'ils entreprirent pour exorciser les démons de la division qui planait sur le pays. Ce sont deux icônes incontestables de la politique congolaise. Ceux qui font la politique aujourd'hui devraient s'inspirer de leur exemple. Ils n'étaient pas d'accord sur tout, mais ils savaient se retrouver sur l'essentiel. Leur entente politique, jusque dans leur chute, permit au Congo de se doter en 1961 de sa première constitution, celle du 21 mars.

Pourquoi, au moment où, plus que jamais le débat se cristallise sur le changement d'une constitution fondamentalement inadaptée, les uns et les autres, dans des attitudes inflexibles, ont du mal à accorder leurs violons pour jouer la symphonie de la nouvelle République qui permettra de tourner, enfin, la page de la « démocratie de la Baule », et penser la démocratie à l'aune de notre ex-

périence et de nos réalités sans diktat extérieur et sans précipitation.

Le dialogue, qui se profile, doit être le lieu idoine pour dégager un braintrust capable d'innover en matière constitutionnelle et donner corps à un projet de constitution qui intègre, pour une fois, les préoccupations des uns et des autres, les constitutionnalistes, les hommes politiques, la société civile, et surtout les femmes et les jeunes, ces laissés-pour-compte de nos constitutions. C'est à ce prix que le Congo institutionnel rénové entrera dans une nouvelle dynamique dans sa marche vers le centenaire de la République. Les concertations politiques directes entre le chef de l'État et les forces vives de la République sont un bel élan de cohésion nationale largement appréciée. Elles annoncent le dialogue national qui sera un espace de délibération sans raideur ni violence et loin des ivresses démagogiques. Avec lucidité, confiance et détermination, œuvrons, ensemble, pour l'avènement d'une République plus juste, équitable et solidaire afin d'arrêter les impostures qui ont prospéré dans ce pays depuis plus d'un demi-siècle.

Sortir de La Baule et changer de constitution, c'est penser la démocratie de façon novatrice. Le nouveau texte constitutionnel doit pouvoir traduire, enfin, avec exactitude la vox populi, la voix du peuple. Mais ceci n'est possible que si nous pouvons tourner résolument le dos à la Constitution de 1958, charpentée par Michel Debré pour la France et qui, malheureusement, a été le parangon de toutes les constitutions qui ont eu cours au Congo, depuis l'indépendance. « C'est la Vème République qui a remis la cour à la mode en même temps qu'elle accordait au Président des pouvoirs de monarchie absolue. Raillée pendant plus d'un quart de siècle par François Mitterrand, l'opposant, qui s'en est bien accommodé, au pouvoir ». Faisons, pour une fois, preuve d'intelligence et d'imagination pour penser notre future constitution.

Le temps nous est compté, d'ici à 2016. Travaillons à la production des richesses, certes, mais travaillons aussi à la recherche de l'instauration d'une atmosphère politique apaisée, pour aller vers des élections enfin débarrassées du spectre de la psychose et de la violence.

MFUMU